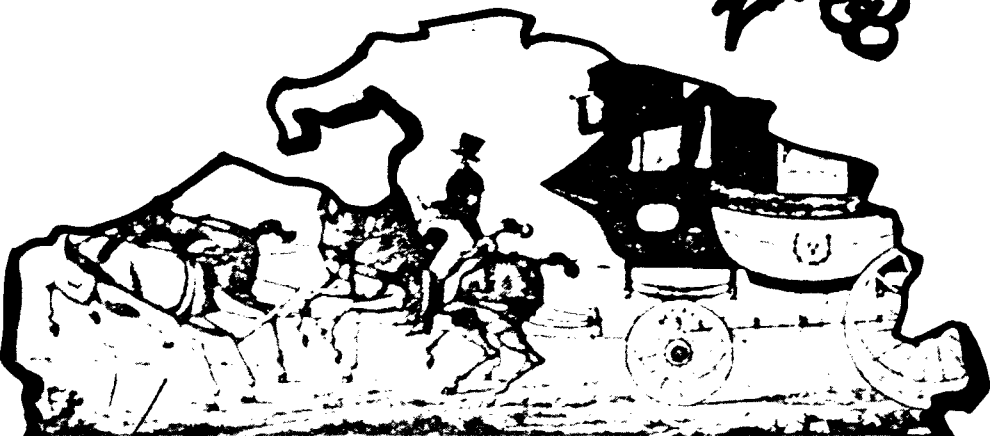


N° 5 1987

CLIO 94



ADMINISTRATI
DE L'EMPLOI GÉNÉRAL
SS GÉNÉRAL
RO

BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

SOMMAIRE

	Page
AVANT-PROPOS. Michel Balard.	2
LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DE LA NECROPOLE DE LA	
QUEUE-EN-BRIE. A.S.P.A.V.	3
LES MONTMORENCY A VINCENNES. Claude Troquet.....	10
LE DEBIT DES EAUX DE RUNGIS AU XVIIIème SIECLE. Essai	
d'analyse. Patrick Delepaut.	15
JEAN-ANDRE SAGET ET LA VERRERIE D'IVRY-SUR-SEINE.	
Christian Chaudré.	20
LE DERNIER MAITRE DE LA POSTE AUX CHEVAUX D'ALFORT.	
Madeleine Jurgens.....	29
AU FIL DES REGISTRES PAROISSIAUX :	
1. Vincennes. Pierre Langlois.	39
2. Vitry-sur-Seine. CEGHIF 94.	41
 A TRAVERS L'HISTOIRE DU VAL-DE-MARNE. Cycle de conférences	
1986-1987. Archives départementales du Val-de-Marne.	
 - Céramiques médiévales. Jacques Nicourt.....	43
- Voyager en tramways dans le Val-de-Marne. Patrice H. Caudelier.....	47
- A vent, à eau, des moulins en Ile-de-France. Julien Verdier.	50
- Les guinguettes des barrières (1830-1870). F. Gasnault.	52
- Les orgues dans les édifices publics du Val-de-Marne. P. Dumoulin.	53
 BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE. Claire Berche.	56
 MANIFESTATIONS HISTORIQUES DANS LE VAL-DE-MARNE.	60
 LISTE DES SOCIETES ADHERENTES.....	61
 COMPOSITION DU BUREAU.....	64

En couverture : Affiche conservée au musée de la Poste à Amboise.

AVANT - P R O P O S

Notre revue, qui en est à son cinquième numéro, suit son chemin avec une régularité qui n'exclut pas la nouveauté. Elle s'affirme de plus en plus comme l'expression des vingt-quatre sociétés qui composent aujourd'hui CLIO 94, Comité de liaison des sociétés d'histoire, d'archéologie et de sauvegarde du Val-de-Marne.

Parmi les apports de ce numéro 5, je voudrais signaler particulièrement le bilan des fouilles archéologiques de la nécropole de La Queue-en-Brie : l'A.S.P.A.V. a réussi à rendre de manière synthétique la richesse des trouvailles obtenues au cours de deux campagnes successives. Il est à souhaiter que ce site si fécond attire encore les chercheurs.

Image d'une recherche plus accessible qu'à d'autres périodes ? Les articles d'histoire moderne réunis ici témoignent de la diversité d'approche de l'histoire val-de-mar-naise : le gouvernement de Diane de France à Vincennes, le débit des eaux de Rungis au XVIIIème siècle, la création de la verrerie d'Ivry, le maître de poste d'Alfort, il y a là des recherches qui touchent aussi bien aux grandes familles qu'à la vie quotidienne des humbles, à l'histoire de la proto-industrialisation aussi bien qu'à celle des communications entre les hommes.

Cette diversité, nous la retrouvons aussi dans les conférences que CLIO 94 a organisées aux Archives départementales de Créteil au long de cette année : les tramways, les moulins, les orgues, les guinguettes et les mairies, autant de cadres de vie évoqués de manière vivante par nos conférenciers qui ont bien voulu résumer pour nous le sens de leurs propos.

Enfin je relèverai une initiative commune à CLIO 94, aux Archives départementales et à l'Université Paris XII : la préparation d'un ouvrage collectif commémorant en 1989 le bicentenaire de la Révolution française dans notre département. Toutes les sociétés d'histoire, chacune d'entre vous est concernée. Alors à vos archives et à vos plumes ! Nous prouverons par le sérieux de notre travail que CLIO 94 joue un rôle irremplaçable pour la mémoire de ce temps.

Michel Balard.

LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DE LA NECROPOLE DE LA QUEUE-EN-BRIE.

La nécropole située autour de l'église Saint-Nicolas de La Queue-en-Brie a fait l'objet de deux campagnes de fouilles archéologiques. La première effectuée de 1970 à 1977 par le *Groupe Nature Caudacien* au sud et à l'est de l'église, a été décrite en octobre 1977 dans un rapport de M. Guy Pesier, président de cette association. La seconde, au nord de l'église, fut amorcée en 1979 par le *Groupe Nature Caudacien* et poursuivie de 1980 à 1982 par l'A.S.P.A.V. sous le contrôle scientifique et technique du Laboratoire départemental d'Archéologie du Val-de-Marne dirigé par M. Ph. Andrieux.

Notre but n'est pas de rapporter ici l'histoire de La Queue-en-Brie. On la trouve détaillée et documentée chez de nombreux historiens, depuis l'abbé Jean Lebeuf jusqu'au *Mémoire sur La Queue-en-Brie* de C.F. Vergnaud-Romagnesi, en 1848 et à la monographie sur La Queue-en-Brie rédigée le 21 septembre 1899 par l'instituteur Molinier.

Mais ce sont surtout M. Jean Roblin dans sa *Chronique caudacienne* (1969) et le bulletin *Le Donjon* du *Groupe Nature Caudacien* qui ont rassemblé la documentation la plus complète et précise sur le passé de cette commune, également relaté dans le premier rapport de fouilles d'octobre 1977 évoqué plus haut. Nous nous bornerons donc à rappeler les dates essentielles pouvant aider à fixer l'histoire archéologique du site.

- 1087 : Fondation de la paroisse. La date exacte de construction de l'église Saint-Nicolas n'est pas connue.

- XII^{ème} s. : Harchérus de Cauda, possesseur du territoire, cède la seigneurie à Constance, fille du roi Louis VI le Gros. Selon certains auteurs, c'est Archérus, selon d'autres Constance qui aurait commencé la construction du château et du célèbre donjon de La Queue-en-Brie, construction qui aurait débuté en 1109 pour se terminer vers l'an 1200.

- 1269 : Alix de Bretagne épouse de Jean de Châtillon, comte de Blois, fait entourer le bourg de murailles.

- XIII^{ème} s. : Fondation au lieu-dit *Camps-clins* devenu ensuite Champlain, d'une léproserie, auprès de la source et fontaine Saint-Lazare.

- 9 octobre 1430 : La ville restée fidèle au roi de France, durant la guerre de Cent Ans, tombe entre les mains des troupes anglaises. La forteresse est incendiée et démantelée, le village en partie détruit, les défenseurs et des habitants sont massacrés.

- 1563 : Siège de La Queue-en-Brie par les Huguenots. L'église est endommagée.

- 1652 : La Fronde. Les troupes du duc de Lorraine ravagent La Queue-en-Brie où l'on note soixante-quatre décès.

- 11 juillet 1866 les restes du donjon s'effondrent.

Dans le domaine archéologique, un matériel nombreux et varié existe, qui a fait l'objet d'articles divers dans le bulletin *le Donjon* : éclats de silex, fragments d'objets façonnés en os, haches polies, tessons de céramiques médiévales et de verres anciens. Un article de la Société archéologique du Val-de-Marne de 1974 faisait état de la découverte d'un établissement métallurgique gallo-romain, comprenant des scories de fer, des tessons de sigillée de Lezoux et de poteries communes grises ou noirâtres, indiquant un habitat du III^{ème} siècle. Plusieurs auteurs, dont Z.J. Piérart, avaient également évoqué l'existence possible d'un mégalithe au lieu-dit la *Pierre Laye*. Enfin des trouvailles monétaires, dont nous parlerons plus loin, ont été faites au cours des fouilles.

L'église Saint-Nicolas, site des fouilles, se trouve à l'angle des rues Jean-Jaurès et du général Leclerc. Elle est orientée est-ouest, l'entrée se trouvant à l'ouest. Elle est constituée d'un chœur à chevet plat du XIII^{ème} s. percé de trois baies en lancettes et d'une nef du XVII^{ème} s. Les bas-côtés du chœur ont été ajoutés postérieurement en bouchant les fenêtres hautes. De style roman, avec sa construction massive et sa tour contenant le clocher, elle a l'aspect d'une église fortifiée.

De nombreux historiens l'ont décrite et ont relaté son histoire, depuis l'abbé Lebeuf jusqu'à Jean Roblin (*Chronique caudacienne*) et André Gidali dans un article du *Donjon*. Nous leur empruntons les principaux éléments archéologiques et historiques :

"Le culte de Saint-Nicolas dans la campagne n'a guère commencé qu'après le temps de sa translation qui date de 807 et l'église de La Queue-en-Brie n'est pas attestée avant cette date. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y avait pas auparavant d'édifice religieux et ceci dès l'époque mérovingienne. En effet le mortier de la base de l'église sur une hauteur de 1,50 m. indique une période ancienne selon le C.N.R.S. il s'agit d'un mortier banal aux époques gallo-romaines et mérovingiennes avec de la brique rouge incorporée".

Il convient cependant d'observer la plus grande prudence en ce qui concerne ce séduisant indice de datation lorsqu'on sait que la même composition de mortier fut utilisée jusqu'au XVIII^{ème} s. par les métallurgistes et fontainiers. Ce mortier découvert lors des fouilles sur les côtés sud et est se retrouve également sur la face nord de l'église.

Les historiens précédemment cités ont aussi signalé les tombes qui se trouvaient autrefois dans l'église :

- Une tombe marquée d'une croix très ancienne dans le chœur.
- Sous le banc des chantes, la tombe d'un homme d'armes avec bouclier, Richard de Tosqui, écuyer qui trépassa en MCC et ... illisible.
- La tombe de Jehan Gentian, écuyer, seigneur de l'Hermitage, trépassé le 16 septembre 1508.
- La tombe d'un homme armé et de sa femme Marie (ou Marguerite) Chanteprime qui pourrait être celle de Jean Ier, seigneur en partie de La Queue-en-Brie à la fin du XIV^{ème} s.
- Des tombes des XVII^{ème} et XVIII^{ème} s.

Quant à la population de La Queue-en-Brie elle était enterrée dans le cimetière situé autour de l'église. Des traces de la nécropole ont été trouvées sur toutes les faces de l'église :

- A l'est, elle est bien limitée par un ancien mur de clôture. La première fouille a

prouvé qu'aucun corps n'était coupé par ses fondations et aucun ossement n'a jamais été trouvé derrière le mur.

- Au sud, où se trouvait la majeure partie du cimetière jusqu'en 1834, époque de sa fermeture, ont été construits en 1935 deux édifices, l'ancienne mairie et l'école Jean-Jaurès, leur construction provoqua un abaissement considérable du sol, éliminant le secteur le plus récent de la nécropole.

- A l'ouest, des sépultures se trouveraient entre le trottoir et l'entrée de l'église, aux dires d'anciens témoins.

- Au nord enfin, des travaux entrepris en 1936 dans l'actuelle rue du général Leclerc avaient fait découvrir de nombreux ossements.

Dès 1805, le sous-préfet avait demandé la suppression de ce cimetière, mais c'est la peur du choléra de 1832 qui accéléra son transfert, effectif le 19 octobre 1834. Cependant l'ancien cimetière fut certainement remanié à plusieurs reprises notamment en 1832 et 1839 pour renouveler les fosses et niveler à hauteur de la rue. Ceci explique que les couches les plus récentes de la nécropole furent bouleversées et parfois même éliminées.

La première fouille porte sur une surface de 20 mètres carrés, le terrain étant quadrillé en secteurs rectangulaires de 2 m. de long sur 1 m. de large. Cinq niveaux de sépultures furent déterminés jusqu'à la couche calcaire de travertin de Brie, constituant le fond de la fouille. Cette couche de travertin se trouvait entre 1,40 et 1,50 mètre sous la surface du sol.

Les plus anciennes inhumations ont consisté à déposer un corps et quelquefois plusieurs, dans des fosses grossièrement creusées dans le calcaire. Peu profondes, elles sont à peu près rectangulaires. Il y en a cependant qui épousent la forme du corps. Sur le flanc sud certaines sont bien orientées de l'ouest vers l'est, mais à mesure que l'on se rapproche de l'angle nord-est de l'église, l'axe général des fosses s'oriente très sensiblement vers le nord-est.

Au-dessus d'elles les inhumations ont lieu en pleine terre, quelquefois sur quatre niveaux. Les unes en cercueils, parfois encore visibles avec leurs clous teignant les ossements en rouge, les autres dans de simples linceuls fermés à l'aide d'épingles teignant les os de traces vertes. Ces marques se retrouvent assez régulièrement au front, au poignet et sur le tibia. Trois cent quinze squelettes furent trouvés en connexion et de très nombreux ossements dispersés. Le décompte des paires de têtes fémorales donne une évaluation de 536 inhumations.

A l'extrémité est, des alignements de corps coupés par les fondations de l'église, y compris une sépulture plâtrée rappelant un sarcophage et sectionnée très nettement, laissent supposer que la nécropole existait antérieurement à l'édifice actuel.

Une statistique portant sur 130 sépultures a donné les résultats suivants en ce qui concerne l'orientation des corps :

82 squelettes tête à l'ouest, pieds à l'est. (orientation classique)

13 squelettes tête à l'est, pieds à l'ouest.

06 squelettes tête au nord, pieds au sud.

14 squelettes tête au sud, pieds au nord.

14 squelettes dans des orientations intermédiaires.

Un corps avait été inhumé couché sur le ventre, un couché sur le côté droit et un en chien de fusil.

Deux crânes isolés, sciés au milieu du front ont été trouvés disposés de part et d'autre de l'actuelle sacristie. Le matériel retrouvé dans les sépultures consistait en un assez grand nombre de dents d'animaux (en particulier de suidés), quelques bagues, nodules ou morceaux de bronze et de fer, quelques tessons de verre et surtout de céramiques funéraires médiévales (flammulées ou glaçurées) rarement complètes, mais souvent associées à du charbon de bois.

Le rapport de fouilles ne fait malheureusement pas apparaître la typologie des céramiques, mais il contient par contre une étude numismatique détaillée de M. Michel Dhénin, conservateur au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, étude portant sur 38 des 56 monnaies et jetons découverts et dont nous retiendrons quelques extraits du commentaire :

"Nous pouvons diviser en quatre groupes chronologiques les 38 monnaies et jetons... Les monnaies qui composent le quatrième groupe (n° 25 à 38) s'étalent entre 1771 et 1941. Même pour le sol de Louis XV dont la tranche a été martelée, nous pouvons imaginer qu'il s'agit de pièces rejetées par les curés lors des tris du contenu des plateaux de la quête ou des troncs.

"Le troisième groupe (n° 18 à 24) comprend cinq monnaies et un jeton du XVIIème s. Ces espèces sont sans grande valeur : trois doubles tournois, 2 douzains dont l'un contremarqué en 1640 et porté alors à quinze deniers, un liard et un jeton. De telles monnaies sont fréquentes dans des fouilles de ce type.

"Dix monnaies et trois plombs forment notre second groupe (n° 5 à 17) qui couvre les XIV et XVème s... Ici encore les petites espèces : cokibus, maille bourgeoise, quart de double, denier tournois, dominant. Mais on notera la surprenante présence dans ce contexte d'une pièce d'or (de 1427) le rare et précieux Angelot d'Henri VI. On observera que cette monnaie est curieusement pliée en deux et même mordue semble-t-il. On trouve d'ailleurs dans ce groupe chronologique deux moitiés de monnaies qui sans doute attestent la même curieuse pratique au début du XIVème comme au XVème s.

"On retrouve celle-ci bien antérieurement puisque dans notre premier groupe (n° 1 à 4) chronologique (2ème moitié du XIème et XIIème s.) les deux monnaies les plus anciennes, un denier de l'évêché de Meaux (1045-1082) et un denier de Pontoise de Louis VII (1137-1180) ont également été pliées. A notre connaissance aucun fait similaire n'a été signalé. On trouve parfois en fouilles ou dans des trésors, une monnaie pliée ou portant des traces de pliures anciennes, mais il est généralement admis que ce sont là des exemplaires qui ont subi accidentellement un sort malheureux. Ici au contraire il n'y a nul doute que la pliure est volontaire : elle est parfois accompagnée de morsure et surtout elle se présente sur des monnaies d'époques très différentes. Nous pouvons observer pour le moins, de la seconde moitié du XIème s. à la première moitié du XVème s. soit pendant 400 ans. S'agit-il d'une pratique particulière à la région, d'un rite funéraire local, par exemple ? Nous n'osons nous aventurer à de telles hypothèses, dans un domaine qui n'est plus celui du numismate, mais celui, de l'historien des mœurs et des croyances".

La seconde intervention archéologique (octobre 1980 à mai 1982) fut entreprise avant l'installation d'un abri d'autobus, sur une surface de 4 mètres sur 4 mètres, entre les deux derniers piliers. Elle devait permettre de vérifier l'existence de sépultures médiévales sur la partie nord de l'église, de compléter l'étude de la construction de l'église et la répartition des sépultures médiévales par rapport à cet édifice. Sur les 16 mètres carrés 99 sépultures ont été mises au jour. Elles se trouvaient entre les altitudes 95 m. et 93,61 m. cette dernière correspondant au niveau du sol vierge.

Tous les squelettes étaient orientés tête à l'ouest pieds à l'est sauf quatre, deux orientés nord-sud, un sud-nord et un est-ouest. Seuls dix squelettes étaient complets, 32 étaient pratiquement entiers, 19 têtes et torses, 21 membres inférieurs et 13 déterminés par des ossements en connexion. 11 squelettes d'enfants ont été relevés, situés pour la plupart le long du mur de l'église ou coupés par celui-ci. Le niveau supérieur (94,80 m. à 94,70 m.) ne contenait que des ossements épars. Les premières sépultures en connexion ont été trouvées à partir de 94,70 m. Elles ont été très perturbées par le creusement des tombes et la construction d'une structure en pierre d'angle. Après analyse de cette structure il apparaît que le maçon l'a collée sans aucune forme d'ancrage contre le mur de l'église déjà en place.

Trois types d'inhumations ont été rencontrés, comme lors de la fouille précédente : les sépultures en cercueil de bois avec clous (4 tombes certaines, 3 incomplètes), les sépultures en pleine terre (82 tombes) très perturbées par les creusements successifs, les sépultures en fosse dans le sol vierge (10 tombes) qui n'ont pas ou peu été perturbées et correspondaient au niveau inférieur (94,30 m. à 93,90 m.).

Le matériel découvert consistait en métal ferreux ou cuivreux, terre cuite et verre, toujours en mauvais état et très fragmentés. De nombreuses dents d'animaux (vache, cochon, mouton) ont été aussi trouvées. Le métal était essentiellement constitué de clous rouillés concentrés sur les niveaux supérieurs et de trois épingles de lincoln. La terre cuite est de plusieurs types : la plus répandue est la flammulée répandue sur tout le sondage, en petits tessons, la vernissée, jaune verte et persillée en très petits morceaux, n'a pas été remontée, mais deux décors (estompage à motif simple et arêtes de poisson) ont été identifiés. Enfin quelques rares tessons de grès ont été découverts ainsi qu'un sceau représentant une fleur de lys, de la terre cuite architecturale et une bague à chaton.

Une typologie des lèvres céramiques a été déterminée en référence à l'étude de Jacques Nicourt *Céramiques médiévales parisiennes*. De même à partir de formes suffisamment élaborées certaines poteries, toutes des coquemars, ont pu être classées. Une approche de datation a pu être essayée d'après cette typologie mais vu le faible taux de tessons remontant ensemble, elle très incomplète. En voici les résultats : coquemars (milieu XIII^{ème} à milieu XIV^{ème} s.), oules (début XII à début XIII^{ème} s.), grès et vernissés (fin XV^{ème} à fin XVI^{ème} s.). Enfin contrairement à la fouille précédente aucune monnaie n'a été découverte.

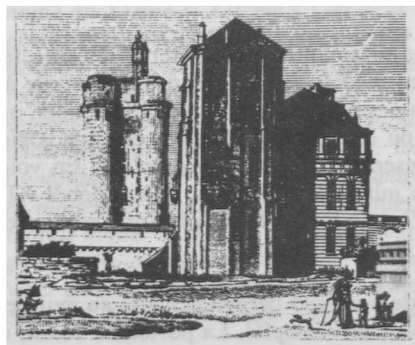
Pour la structure, sa partie nord-sud perpendiculaire au mur de l'église est montée par assise régulière de moellons de réemploi. La portée est-ouest, constituée de blocs plus

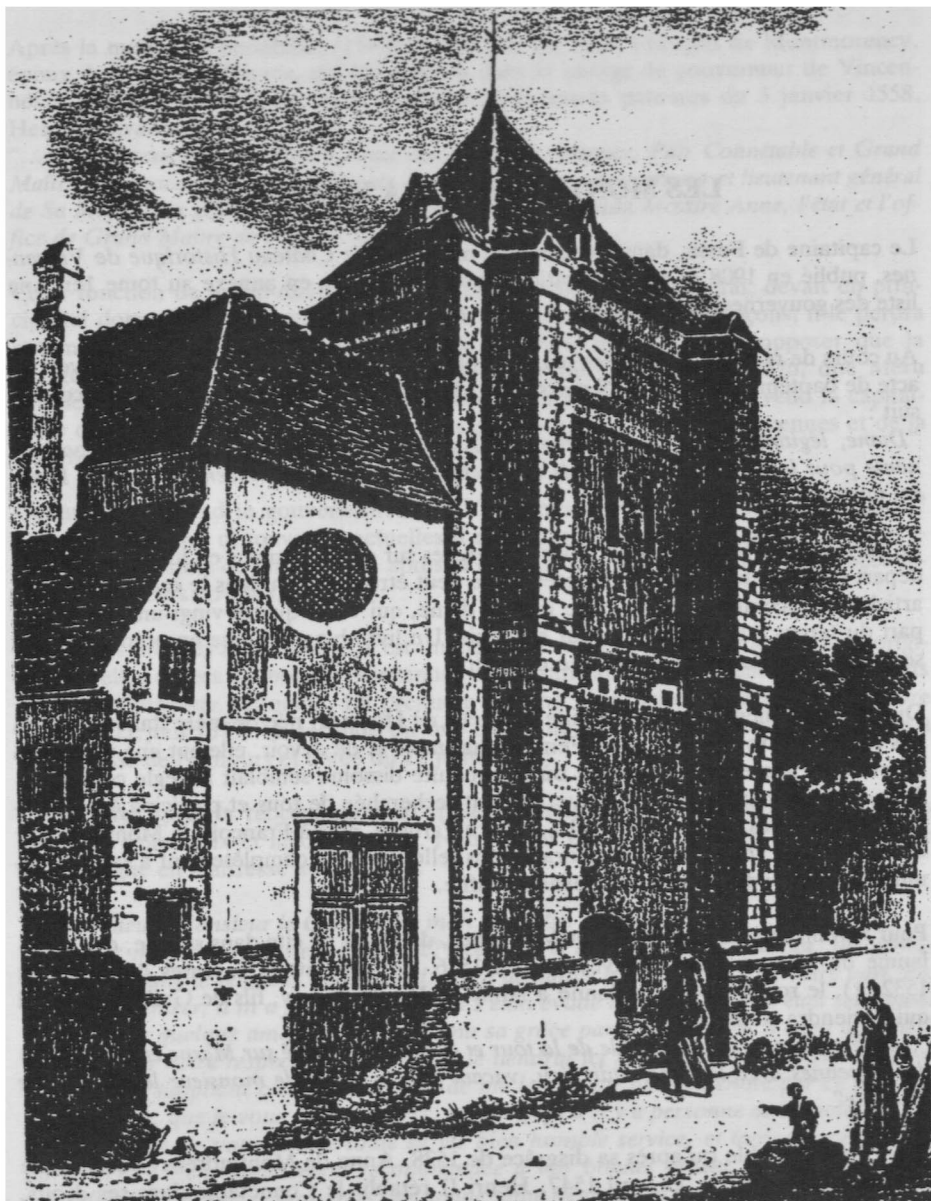
petits semble avoir été posée en second lieu. Les assises des deux parties sont constituées de deux parements et d'un bourrage interne de caillasses provenant de chutes de taille. On trouve peu de trace de mortier sur la structure. Il se peut que la chaux du mortier ait été dissoute par les eaux. Il se peut aussi qu'il s'agisse d'une structure de pierres sèches. Comme précisé précédemment ce mur n'est pas ancré dans sa partie sud dans le mur de l'église. Ce mur serait donc postérieur à l'église mais aussi au pilier 2. Les recherches pour préciser l'origine de cette structure ont été infructueuses. Il n'a pas été trouvé de plans ou textes anciens indiquant ce qui pouvait se trouver à cet emplacement.

Jean Roblin, dans sa *Chronique caudacienne* relate pp. 78-79 et de façon fort divertissante l'histoire de la maison de la veuve Renoux, maison accolée à l'église et détruite après un jugement du 19 juillet 1871 "...qui donnait raison à la commune, fixait l'indemnité d'expropriation à quinze cents francs, ordonnait l'élimination des bâtiments afin d'assainir l'église. La veuve Renoux forcée dans sa volonté, contrainte de céder devant l'autorité judiciaire, dut s'amuser quelque peu quand commencèrent les démolitions! Car l'on s'aperçut alors, incroyable constatation, que sa maison soutenait l'église et qu'après avoir enlevé les matériaux l'église se trouvait en danger d'écrouler. Il fallut procéder à diverses consolidations si urgentes que l'on ne prit même pas le temps, suivant les règles de mettre les travaux en adjudication, ce qui bien entendu, n'arrangea guère les finances communales...". Cette maison figurait effectivement sur la gravure de Parmentier de 1820, accolée au mur nord. Elle ne se trouve plus sur les reproductions suivantes de l'église où elle est remplacée par un contrefort.

Il est bien évident qu'afin de ne pas alourdir et rendre indigeste cet article, nous n'avons pas fait figurer toutes les annexes techniques des rapports (plans d'altitude des couches, relevés stratigraphiques, plans des inhumations etc...) qui ne présentent un intérêt majeur que pour des archéologues professionnels ou des amateurs de grande expérience.

A.S.P.A.V.





*Eglise Saint-Nicolas de La Queue-en-Brie.
Gravure de Parmentier (1820). Cliché A.D. Val-de-Marne.*

LES MONTMORENCY A VINCENNES

Le capitaine de Fossa, dans son ouvrage magistral *Le Château Historique de Vincennes*, publié en 1908 et qui fait toujours autorité, donne en annexe au tome 1er, une liste des gouverneurs du château.

Au cours de recherches dans les registres paroissiaux de Vincennes, il fut découvert un acte de baptême en date du 18 mars 1608, dans lequel la marraine est désignée comme suit :

"Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême, comtesse de Ponthieux, gouvernante pour le Roi du Bourbonnais et du château du bois de Vincennes". Or de Fossa est muet sur cette dame.

La curiosité me fit entreprendre des recherches sur ce gouverneur en jupon et ce fut le départ de découvertes passionnantes. Il ne peut être question dans le cadre de ce bref article, de raconter la vie de cette grande dame, qui vécut quatre-vingt-un ans, la plupart du temps à la Cour et connut sept rois. Un livre biographique en préparation lui sera consacré. Il sera publié ultérieurement.

Disons simplement qu'elle était fille naturelle de Henri II, née de mère italienne, dans des conditions rocambolesques. Femme charitable et de devoir, elle eut une vie exemplaire dans une époque troublée où la conduite dissolue semblait la règle commune. Très cultivée, musicienne, sportive, elle fut recherchée de tous et participa à de nombreuses festivités. Mariée d'abord à Horace Farnèse, puis à François de Montmorency dont elle resta veuve pendant quarante ans, elle s'intégra complètement à sa belle famille et la défendit jusqu'à son dernier souffle.

Pour revenir aux Montmorency et Vincennes, de Fossa ne cite dans sa liste, que Guillaume de Montmorency, gouverneur en 1516. Or, par lettres patentes du 27 juillet 1532 (1), le roi François Ier donne à Anne de Montmorency, fils de Guillaume, celui qui deviendra connétable :

"...l'office de concierge et garde de la tour et chastel de Beauté sur Marne et du Bois (2) de Vincennes avec le Parc dudit lieu, vacant par le trépas de monsieur le vicomte de Turenne".

Il est vraisemblable qu'après sa disgrâce de 1538, Anne de Montmorency perdit cette charge, car lorsque le 12 avril 1547, Henri II rétablit le Connétable dans ses droits, grâce à sa charge de Grand-Maître :

"...il recouvre ses fonctions de capitaine des quatre châteaux de la Bastille, de Vincennes, de Saint Malo et de Nantes" (3).

Après la mort du Connétable (1567), est-ce son fils aîné, François de Montmorency, époux de Diane de France, qui lui succède dans la charge de gouverneur de Vincennes ? Rien ne le confirme, mais cependant par lettres patentes du 3 janvier 1558, Henri III avait donné :

"...à survivance (4) de Messire Anne duc de Montmorency, Pair Connétable et Grand Maître de France, à Messire François de Montmorency, gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté au gouvernement de l'Île de France, fils dudit Messire Anne, l'état et l'office de Grand Maître de France" (5).

Cette fonction de grand-maître ajoutée à celle de lieutenant-général, devait en principe lui donner le gouvernement du bois de Vincennes. De toutes façons, il le perdra automatiquement quand il sera embastillé en 1574, mais on peut supposer que la charge reste dans la famille puisque de l'Estoile dit en novembre 1576, que Méru Charles, troisième fils d'Anne de Montmorency et frère de François, vend la capitainerie de la Bastille à Testu et nous savons que les capitaineries de Vincennes et de la Bastille étaient souvent (mais pas forcément) liées.

Comment et quand le gouvernement de Vincennes parvient-il à Diane de France ? Dans le cadre des découvertes actuelles il n'est pas possible d'avancer une date précise. Il est possible qu'elle l'ait été après la mort de son mari (1579) et avant l'occupation des ligueurs en 1588.

Les seules preuves à avancer, et c'est un argument bien mince, sont deux lettres originales d'elle, datées du bois de Vincennes et existant au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. La première est une lettre adressée à M. de Bellière écrite le 22 juin 1579. La seconde est une très belle lettre de condoléances envoyée à la duchesse de Nemours et datée du 27 juillet 1585.

Par contre, après la réoccupation du château par les troupes royales, les documents sont plus nombreux et incontestables. Nous avons d'abord une lettre qui prouve que Diane règne en maîtresse au château :

"A Monsieur, Monsieur le Connétable mon frère (6).

Monsieur mon frère, il s'est (présenté?) ce jour à la porte de ce château, un gentil-homme nommé le seigneur de Carraud, qui a demandé à parler à moi de votre part. Et, l'ayant fait entrer, il m'a fait entendre qu'il s'était évadé des prisons où il était seulement détenu pour quelque amende, ayant obtenu sa grâce par votre moyen. S'étant adonné à vous et pour votre respect, je l'ai retiré et le tiendrai ici jusqu'à ce que j'ai su votre volonté. Vous suppliant bien humblement de me la vouloir faire entendre par ce porteur, mon laquais, que je vous envoie exprès, et croire qu'il n'y a personne au monde qui soit plus désireuse de vous rendre toute sa vie bien humble service, et moi, sur cette vérité après m'être bien humblement recommandée à vos bonnes grâces, je prierai Dieu de vous donner, Monsieur mon frère, en bonne santé heureuse et longue vie.

Au Boy de Vincennes ce 24ème novembre 1599

Votre bien humble sœur à vous faire service.

Diane de France" (7).

Cette lettre montre donc que Diane pouvait faire incarcérer qui bon lui semblait au château. Nous possédons également huit autres lettres s'étalant de novembre 1596 à novembre 1599 et de mai 1604 à avril 1609, toutes datées du *Boy*.

Mais des documents officiels prouvent également ce gouvernement. Un arrêt du conseil des finances de Henri IV, pris à Fontainebleau le 30 juin 1609 (8), est ainsi rédigé :

"Sur ce qui a été démontré au Roy en son conseil par la Dame duchesse d'Angoulême, ayant la charge du gouvernement pour Sa majesté du château fort du Bois de Vincennes, contenant payant ou à payer son appointement et ensemble (celui de) Antoine Vaulquier de Périmont, son lieutenant, et (ceux de) cinq mortepayes et huit soldats entretenus au Bois de Vincennes par Sa Gracieuse Majesté, à savoir pour la personne de la Dame 1.200 livres, et pour le sieur Vaultier, lieutenant, 360 livres, les mortepayes et huit soldats chacun 100 livres par an, laquelle somme avait été de tous temps payée en la recette générale de Paris, en mandement du Roy, formée de l'Epargne, qui était expédiée en d'argent au trésorier général de Paris, auprès de qui il n'était fait aucune difficulté pour les paiements. Néanmoins en l'année 1608, messire Vincent (Rougier ?), trésorier de l'épargne, étant en charge n'a voulu ouïr son mandement à l'acquit du trésorier général... Le Roy, en son Conseil, a ordonné et ordonne, que le paiement de la somme de 2.860 livres, employée dans l'état, se fera de quartier en quartier tenu par ledit trésorier général, étant en charge l'année 1608. L'an 1609 nous qui nommons ceux qui se trouvent en charge suivant ledit état laquelle somme veut être passée au compte de la recette générale... « Signé : J. Brulart, M. Béthune (duc de Sully), Arnaud".

Cet important document nous donne donc de précieux renseignements. Outre le montant des pensions accordées pour le gouvernement et la garde du château, il nous indique l'effectif qui lui était affecté. Il est complété par une autre pièce (9), un reçu de la somme de trois cents livres signé Diane de France et daté du 13 novembre 1613, pour le paiement des gages du gouvernement et capitainerie du château et bois de Vincennes, quartier de juillet à septembre de l'année 1613. La pension n'avait donc pas évolué.

Enfin, c'est âgée de soixante-dix-sept ans que Diane songe à léguer le gouvernement de Vincennes. Un texte daté du 10 août 1615 (10) donne :

"...délaissement des capitaineries du chasteau du Bois de Vincennes et Tour de Beauté, à messire Henri de Montmorency, amiral de France (11) par madame la duchesse d'Angoulême, à sa survivance" (4).

Nous ne pensons pas cependant que le bénéficiaire ait jamais exercé le gouvernement qui lui avait été ainsi offert, car en 1617, c'est Henri de Vaudeterre, baron de Persan, qui reçoit en tant que gouverneur du château, le prince de Condé, prisonnier.

Pendant la durée de sa charge, et bien que Diane se soit fait construire un très bel hôtel dans le Marais (celui dans lequel est abritée la Bibliothèque historique de la ville de Paris, 24 rue Pavée), une grande partie de sa maison est logée à Vincennes. Elle devait avoir une très forte amitié pour son intendant des finances, messire Gaspard Macéré, puisque à son décès, comme l'écrit Poncet de La Grave (12), elle :

"...fait rendre les honneurs funèbres à son intendant des finances, décédé au château de Vincennes, en son pavillon et fait graver sur son tombeau l'épithaphe qui suit : ici est le dépôt de noble et vertueuse personne messire Gaspard de Macéré, de Poissy, abbé de Lieu-Restauré en Valois, conseiller et intendant des finances et affaires de très haute et très puissante princesse Madame Diane de France, duchesse d'Angoulême, qui a honoré sa mémoire de ce tombeau : il décéda à Vincennes le 24 juin 1607".

Mais on retrouve surtout sa *maison* à travers les S actes des registres paroissiaux de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame de la Pissotte, entre les années 1600 et 1620 dans lesquelles on voit les *gens* de Madame la duchesse se marier, être parrains ou marraines dans les baptêmes ou décéder (13).

Pour le personnel domestique, nous pouvons y relever, Jean Lefebvre et Hanibal Cholin en 1600, le premier devenant valet de garde-robe en 1609, François Serra en 1607, Louis Musart en 1616 et Nicolas Renard en 1617.

Pour le service de la maison nous avons les valets de chambre Jean (Amade ?) et Jean (Risenel ?) respectivement en 1602 et 1608, le lavandier Rémy Le Borgne en 1609. Il y sera encore en 1617.

Au service de la table nous trouvons le cuisinier Thibaut Goutte d'Or en 1617, le sommelier Jean Chambollain dit La Mothe en 1602, remplacé par Yon en 1608 et le boulanger Louis (Guébrun ?) en 1607.

L'écurie emploie Nicolas Plet comme cocher en 1609, Sacharie Demouchy palefrenier en 1611. Il deviendra charretier en 1617 avec Louis Bourillon. Tout ce personnel doit être supervisé en 1612 par Jean Fournier qui a pour titre : maréchal de l'écurie de la Reine et de madame la duchesse d'Angoulême.

Il faut supposer que les affaires de Diane nécessitaient des soins importants puisque nous trouvons deux secrétaires en 1606, le noble homme Guillaume Pellerin et Jean Giraut, seigneur de Carouge. Le sieur Bernabou également secrétaire en 1613, remplace-t-il l'un des deux ou vient-il encore s'ajouter à l'effectif ?

Il est évident que pour Diane, princesse du sang, des filles d'honneur sont indispensables. Nous trouvons parmi les habitants de Vincennes, Diane de Burseau en 1607, Louise du Parc en 1611 et Anne Sitey, veuve de messire de La Sablonnière, en 1615.

La santé n'est pas oubliée non plus. Le sieur Joannet est son médecin attitré en 1603, puis nous voyons le sieur Saulany, médecin du Roi et également celui de madame la duchesse d'Angoulême en 1606. Il l'est encore en 1610 bien qu'il semble avoir perdu son titre de médecin du Roi. Quant à Jean Duflargue, c'est son apothicaire en 1612.

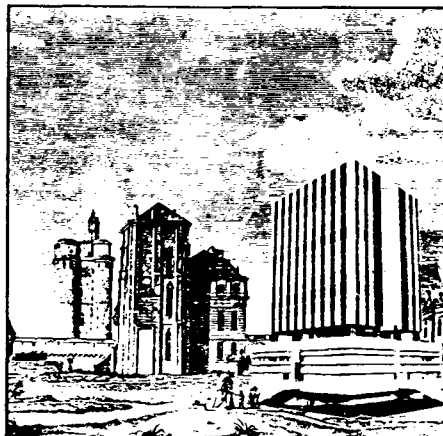
Enfin, pour les états supérieurs, on peut trouver Simon Pellerin, argentier en 1611. Il a dû remplacer Gaspard Macéré, Jean Gallier officier en 1612, André Brian, fauconnier en 1617 et Jacques Desnois, commandant du château, sous madame la duchesse d'Angoulême, en 1614 et 1617.

L'importance de cette maison confirme, bien sûr, le haut rang de la duchesse d'Angoulême, mais puisque tous ses gens habitaient Vincennes, cela prouve qu'elle exerçait réellement son gouvernement du château. D'autre part, cette importante population privilégiée attire à la Basse-Cour, une autre population qui gravite autour d'elle et dont nous aurons sans doute l'occasion de reparler dans un prochain article.

Claude Troquet.

NOTES

- 01 - Cité par André Duchesne : *Histoire de la Maison de Montmorency*. Paris 1674. Tome 2, page 279.
- 02 - Il convient de lire *château du Bois de Vincennes*.
- 03 - F. Decrue : *Anne de Montmorence*. Paris 1889. Page 6.
- 04 - Comprendre : après le décès.
- 05 - André Duchesne : op. cit. Tome 2, page 301.
- 06 - Il s'agit de Henri de Montmorency, second fils d'Anne, beau-frère de Diane.
- 07 - B.N. manuscrits F. Fr 3551 f° 21.
- 08 - A.N. cote E 22 f° 275.
- 09 - B.N. manuscrits F Fr 2772 f° 91.
- 10 - André Duchesne : op. cit. Tome 2, page 316.
- 11 - Fils de Henri de Montmorency déjà cité.
- 12 - Poncet de La Grave : *Mémoires Intéressans pour servir à l'Histoire de France*. Paris 1788. Tome 2, page 15.
- 13 - Les renseignements concernant la maison de la duchesse d'Angoulême ont été aimablement fournis par M. Pierre Langlois, qui a procédé à un dépouillement systématique des registres paroissiaux de cette époque.



LE DEBIT DES EAUX DE RUNGIS AU XVIII^{ème} SIECLE. ESSAI D'ANALYSE.

Un très intéressant document, obligeamment mis à ma disposition par le défunt *Service des dérivations de la ville de Paris*, possède, in fine, un "*extrait des procès-verbaux de visite des Eaux de Cachan, Arcueil et Rungis, depuis l'année 1709 jusques et compris l'année 1723, pour connaître la quantité d'Eau desdites Sources*", dont on trouvera la reproduction à la suite de cet article.

Ce document est intéressant à deux titres :

- 1 - Il donne les quantités d'eau mesurées en pouces à cinq endroits bien précis : au Carré des Eaux de Rungis, au Regard de Cachan, à l'Aqueduc d'Arcueil, au Château d'eau de l'Observatoire et à la Demi-lune des Chartreux. Le débit des eaux de Rungis étant jusqu'ici controversé, cette pièce apporte un élément de réponse.
- 2 - Il pourrait être comparé à des données historico-climatologiques que nous possédons. Pour cela il faudrait être certain que ces mesures soient justes.

Pour interpréter correctement ces données et les analyser, il faut toutefois garder à l'esprit un certain nombre d'embûches et de références : les fuites, pertes, infiltrations, détournements de réseaux, peuvent avoir joué un rôle non négligeable dans le débit constaté. Je veux dire par là que si le débit relevé est bon, il ne correspond peut-être pas aux possibilités réelles des sources captées. Ensuite la date précise des constats n'est pas indiquée. Il est pourtant probable que la saison a son importance, même si un décalage intervient entre les pluies et le captage des eaux dans le Carré de Rungis et aux autres sources.

Pour mémoire il faut rappeler que le pouce d'eau, dit aussi *pouce fontainier* est la quantité d'eau qui s'écoule par un orifice circulaire du diamètre de un pouce (0,027 m. ou 2,7 cm.), soit environ 20 m³/24 h.

En ce qui concerne la validité des mesures faites, Desguine pour sa part, estime que le débit de l'aqueduc n'a pas été correctement estimé avant le XIX^{ème} siècle. Les estimations antérieures sont qualifiées par lui de fantaisistes puisqu'elles oscillent de 60 pouces en 1634 à 84 pouces en 1656. Selon cet auteur, seul le jaugeage du début du XIX^{ème} siècle, à 50 pouces, est juste (960 m³/24 h.). Je pense pour ma part, que cela ne contredit absolument pas les estimations faites au début et au cours du XVIII^{ème} siècle, surtout si l'on tient compte de l'évolution des chiffres qui indiquent une baisse régulière du débit, témoin de l'envasement progressif de l'aqueduc, de sa détérioration permanente, des constants captages pirates, toujours dénoncés par les arrêts royaux.

Par ailleurs, les chiffres cités par Desguine ne sont que la somme des chiffres donnés par les états des distributions des eaux partagées entre les membres de la société d'exploitation de l'aqueduc. Rien n'indique que ces chiffres soient faux, bien au contraire. Les historiens sont trop souvent étonnés par la qualité des estimations des ouvriers modernes, par leurs connaissances empiriques, pour que cela ne soit pas vrai aussi pour le débit des eaux. Quoi qu'il en soit, comme le souligne le tableau ci-dessous, le débit évolue beaucoup, d'une année à l'autre.

Année	Rungis	Cachan	Arcueil	Observatoire	Chartreux
1708	90	3 1/2	100	80	—
1709	112 (+ 20)	4 1/2	126	90 (+ 26)	22
1710	90	3 1/2	95	80	18
1711	112	5	95	80	18
1712	120	8	115	100	18
1713	120	8	115	100	18
1714	105	6	90	85	8
1715	75	3	60	65	11
1716	90	3 1/2	95	92	16
1717	45	3	70	45	5
1718	60	3 1/2	90	88	15
1719	32	1 1/2	38	36	8
1720	18	1 3/4	28	25	5 1/2
1721	18	3/4	20	18	2 1/2
1722	20	1 1/4	24	22	3 3/4
1723	16	1/2	20	19	3
Maxi	120	8	126	100	22
mini	16	1/2	20	18	2 1/2
Mode	90	3 1/2	95	80	18
Médiane	75	3 1/2	90	80	11
Moyenne	70,18	3,57	73,81	64,06	11,45

Certaines dates sont remarquables : 1709, hiver très froid, on note que 1710 fournit moins d'eau que les deux années l'encadrant ; 1718-1719, deux étés les plus chauds et secs du XVIII^{ème} siècle et une chute brutale du débit se constate à partir de 1719. Peut-on pour autant en conclure qu'il y a relation entre le climat et le débit de l'aqueduc ?

Si l'on étudie les données fournies par les historiens du climat et de la dendrochronologie, celles de la date des vendanges dans la France du nord, on constate pour notre série trois époques :

- 1708 - 1712 : période plutôt chaude et sèche.
- 1712 - 1717 : période plutôt froide et humide.
- 1717 - 1724 : période plutôt chaude et sèche.

Si le débit maximum correspond à la période la plus humide (1712-1713) et si l'on peut supposer une corrélation entre 1709 et 1718-1719 et les basses eaux constatées aux relevés, on ne ressent pas réellement de lien avec les indications météorologiques partielles et approximatives que nous possédons, en particulier à partir de 1718-1719. Ces années, si elles correspondent effectivement à des étés secs, marquent aussi le début d'une baisse régulière du débit qui manifestement n'a rien à voir avec les précipitations.

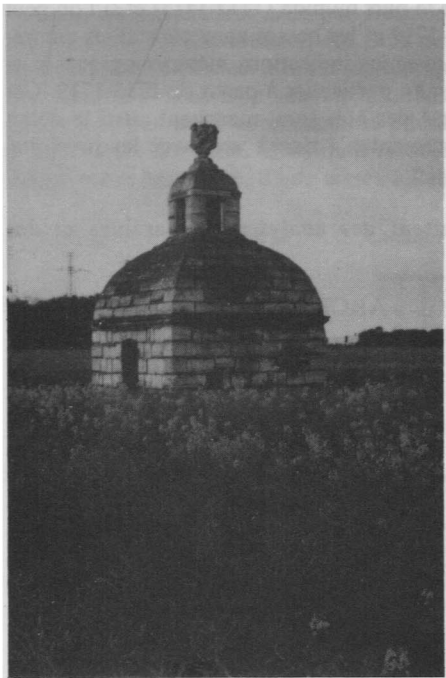
D'autres relevés plus tardifs nous permettent des analyses comparables et des commentaires parallèles.

ANNEE	RUNGIS	ARCUEIL	OBSERVATOIRE
1776	60	75	80
1777	60	60	65
1778	50	55	50
1779	40	45	30
1780	60	75	70
1781	40	43	30
1782	21	26	16
1783	46	43	88
1784	62	66	58
1785	45	60	49
1786	30	44	36 (1)
MAXI	62	75	88
MINI	21	26	16
MODE	60	43 et 60	30
MEDIANE	46	55	50
MOYENNE	46,72	53,81	52

(1) (nota : mesure faite le 20 juillet 1786).



Un des ultimes regards à Denfert-Rochereau.



Le regard n° 3 à Fresnes.



*Le Palais du Luxembourg,
destination initiale des eaux de Rungis.*

Encore une fois nous constatons, cinquante ans après le dernier relevé de 1723, avec un niveau plus correct (environ 40 pouces de plus), une décroissance régulière du débit. La reprise de 1783 peut être imputable aux travaux réalisés en 1782, sur le drain de Paray et sur l'aqueduc qui a été nettoyé et aux suppressions des captures pirates.

Nous savons que les mesures de 1786 furent faites en juillet. Pour d'autres années nous possédons également des dates. En 1634, les mesures furent réalisées en octobre et décembre (60 pouces 1/4 et 1/16ème). Celles de 1656 se situent en mars (84 pouces faubourg Saint-Jacques). Nous constatons en définitive un désordre dans le calendrier des dates de relevés des débits. Rien ne peut donc être analysé de ce point de vue. Il est dommage par ailleurs que nous n'ayons pas de mesures pour la période 1665-1670, car les années 1667-1668 et 1669, furent marquées par une sécheresse persistante. Il est certain que le débit de l'aqueduc dut s'en ressentir.

D'autres mesures, plus récentes, nous sont connues. Elles sont probablement justes :
- pour 1854-1858-1859-1861 et 1872, nous connaissons les extrêmes et la moyenne des débits qui sont les suivants :

maxi - 3996 m³/jour (200 pouces), ce qui paraît énorme, nous n'avons jamais antérieurement rencontré un tel chiffre ;

mini - 240 m³/jour (12 pouces) ce qui correspond aux étiages déjà connus ;

moyenne - 960 m³/jour, soit 48 pouces, ce qui est encore un chiffre acceptable que confirment les mesures officielles réalisées en 1900, de 800 à 1000 m³/jour.

En conclusion, je pense que Desguine se trompe lorsqu'il réfute les estimations des XVIIème et XVIIIème siècles. L'analyse de la chute du débit entre 1715 et 1723 et entre 1776 et 1786, ne permet pas un parallèle systématique avec le climat de ces années, mais révèle plutôt un défaut général du réseau et de son entretien.

Les travaux entrepris à plusieurs occasions et en particulier en 1782, pour remettre en état l'aqueduc, indiquent que les gérants avaient conscience des insuffisances du réseau et savaient l'apprécier. C'est à mon sens, une autre preuve de la valeur des évaluations constatées par procès-verbaux et une explication des multiples plaintes des concessionnaires et du public qui n'obtenaient pas l'eau escomptée et prévue par les partages royaux, soit 87 pouces 36 lignes et demi, autrement dit 1673 m³.

Patrick Delepaut.

Bibliographie

Le Roy Ladurie : *Histoire du climat depuis l'an mil*. 1983.

Desguine : *De Rungis à Paris en passant par Cachan*.

Images du Val-de-Marne. N°4. 1973.

Desguine : *L'Aqueduc Médicis à Arcueil-Cachan*.

Bibliothèque de l'Ecole des travaux publics. Cachan. 1971.

JEAN-ANDRÉ SAGET ET LA VERRERIE D'IVRY-SUR-SEINE.

Peu connu du grand public, Jean-André Saget est pourtant le verrier qui réalise pour Nicolas Appert, l'inventeur du principe de la conserve, des bouteilles spéciales qui permettent à ce dernier de réaliser ses expériences.

Jean-André Saget représente cependant des réalités apparemment contradictoires et bien passionnantes. Outre l'intérêt d'une vie qui le voit de modeste provincial venu de Metz en 1783, devenir un puissant millionnaire parisien quarante ans plus tard, Saget est-il un exemple de ces *profiteurs de la Révolution* récemment décrits par Michel Bruguère ? Quelle image retenir de lui ? Celle d'un idéaliste favorable à une révolution modérée et déçu par 1792 ? ou celle d'un opportuniste habile à profiter des circonstances politiques, pour créer à Ivry une verrerie dont il devient rapidement le seul propriétaire ?

Par l'étude de sa vie personnelle et de sa carrière politique, son rôle à la verrerie de Sèvres, puis la création de la verrerie de *Paris*, enfin l'analyse de sa succession, de son patrimoine, Jean-André Saget, fondateur de la première entreprise industrielle établie à Ivry, devrait devenir un personnage plus familier.

A LA VERRERIE DE SEVRES.

Jean-André Saget est baptisé le 2 janvier 1759 en la paroisse Saint-Simon de Metz en Lorraine. Par son père Léopold-Joseph il se rattache à une dynastie de chirurgiens-majors de l'hôpital militaire de la ville. Par sa mère Jeanne Régnier, il aborde une noblesse que son véritable nom, Saget de Maker, peut laisser à tort suggérer. Simon Régnier, un de ses oncles, est écuyer, conseiller du roi, substitut du procureur général au parlement de Metz, alors que Nicolas Régnier est qualifié d'entrepreneur des fortifications de la ville et Jean-André Régnier d'Arincourt, d'avocat, conseiller du roi, auditeur des Comptes.

De sa naissance à son mariage le 4 avril 1783 en l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, peu d'informations permettent d'établir la carrière suivie par Saget. Sur le contrat rédigé en cette occasion, il est qualifié d'administrateur général des mines du Hainaut, ce qui permet de déduire d'une part qu'il n'a pas suivi la voie traditionnelle de la famille et d'autre part, qu'il ne s'est pas orienté vers le travail direct du verre et vers la région parisienne.

Son mariage avec Marie-Catherine Gautier, fille d'un défunt avocat, Me Jean-Baptiste Gautier, demeurant à Paris rue Neuve Saint-Martin, peut sembler modeste. L'apport de l'épouse est de 10.000 livres, le conjoint amenant sa part de l'héritage de ses parents, soit, ayant six frères et sœurs, un septième du tout et garantissant une rente viagère de 400 livres par an. La surprise vient peut-être de la qualité des témoins car aux côtés de Joseph Frémond, conseiller à la Chambre des comptes de Strasbourg, Pierre Redon, sous-directeur des domaines du roi, Nicolas Collard secrétaire de mon-

sieur de Calonne, Joseph Sérat, ancien secrétaire du même monsieur de Calonne et de son beau-frère Nicolas de Savar, avocat au parlement de Metz, se tiennent rien moins que Son Altesse le prince de Soubise et Monseigneur le cardinal de Rohan.

Cette union avec une parisienne peut trouver son origine dans le fait que Léopold-Joseph, frère aîné de Jean-André et ingénieur des Ponts et Chaussées, réside depuis déjà un certain temps à Paris. De ce mariage, deux filles sont issues. Marie-Hélène naît le 8 mars 1787 et se voit baptiser en l'église Saint-Sauveur de Paris. Augustine-Virginie vient au monde le 23 mai 1796 à Ivry.

UNE VIE POLITIQUE ACTIVE.

A Meudon, Jean-André Saget entame une double carrière de directeur de la verrerie d'une part, d'homme politique de l'autre. Régisseur de la verrerie du Bas-Meudon dite de Sèvres à une date inconnue, il succède à Jean-Jacques Sandré, gentilhomme verrier, venu d'Allemagne aider à la remise en activité des fours en 1757, suite au déménagement de Sèvres à Meudon. Après la mort de Mme de Pompadour, propriétaire depuis 1750, son mari Abel François Poisson continue l'exploitation, confiant la direction effective au sieur Belot puis à une date non précisée, à Jean-André Saget. Selon le recensement de 1792, les effectifs de la verrerie tournent autour de cinquante personnes, soit vingt-trois ouvriers, douze souffleurs, cinq attiseurs et une douzaine de charretiers, maréchaux et artisans divers. Parmi les employés, certains sont originaires de Metz, ainsi Nicolas Jacques, quarante ans et Marguerite Chéron sa femme, Mathias Paulin, cinquante-cinq ans, menuisier et Barbe Matie. Louis Géraudelle, trente-huit ans, natif de Claon (diocèse de Clermont) est sous-directeur et Cl. G. Sampaire, contrôleur.

Le premier acte connu de Saget comme homme public le voit défendre la cause de ses ouvriers. Par une lettre adressée en 1790 au comité de la Constitution, il estime que ceux-ci peuvent être considérés comme des citoyens *actifs*, c'est-à-dire payant assez d'impôts pour être des électeurs possibles. Qualifié de *Major des volontaires de Meudon*, il dirige le poste de garde du Bas-Meudon avec trente hommes.

Le 5 mai 1790, lors de la bénédiction du drapeau de la Garde nationale et de la prestation du serment civique, Saget prononce un discours sur la place d'armes du château, après le maire et le curé du lieu. Le 10 avril 1791, à l'occasion de l'installation d'un nouveau prêtre à la cure de Meudon *Monsieur Saget de Maker, major de la Garde Nationale fait un discours rempli de patriotisme et de religion*. Et deux semaines plus tard, lors de l'enterrement de Mirabeau le 22 mai, *...un membre du Club des Amis de la Constitution, Monsieur Saget...prononça l'oraison funèbre du Grand Mirabeau, qu'avait composée le Président de cette société*.

Le 19 septembre 1791, Jean-André Saget est élu administrateur du district de Versailles, puis président du Directoire, poste important s'il en est. Aussi quand le 1er mai 1792, Saget vient-il dire que *"...ses affaires le forçant de transporter son domicile hors l'étendue du district il se trouvait dans l'impossibilité d'assurer ses fonctions de Président"*, la surprise est-elle totale.

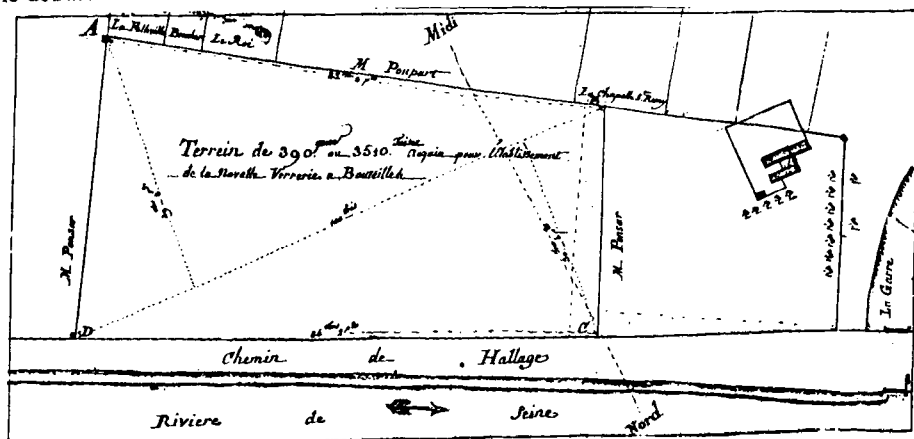
LA VERRERIE D'IVRY.

Le 29 août 1792, Jean-André Saget réapparaît à Paris comme acheteur d'un terrain situé en bord de Seine, à la gare aux bateaux d'Ivry-sur-Seine, en vue de fonder une *verrerie à bouteilles*. Acte capital, cet acte représente le point de départ de la verrerie dite de la gare ou de Paris.

Plusieurs questions peuvent alors se poser, notamment de savoir pourquoi l'ancien régisseur de Meudon choisit cette période de défaite militaire et d'instabilité politique pour effectuer un investissement financier de cette importance et pourquoi le choix d'Ivry, en amont de Paris, très proche des limites de la capitale.

Apparemment, c'est la suppression du privilège de la verrerie de Meudon, qui détermine Saget à agir. En effet, pour installer un établissement de ce genre il fallait jusqu'ici une autorisation du roi, donnée par lettre patente. A Meudon, le privilège est accordé le 28 août 1686 pour une fondation à Chaillot, puis prorogé le 1er novembre 1750. De même, les règlements très stricts en vigueur, corporatistes, empêchent bien souvent le déplacement des ouvriers et maîtres d'une verrerie à une autre, voulant ainsi prévenir l'*espionnage* industriel, la surenchère des salaires et la désorganisation du travail. Avec la Révolution, les obstacles juridiques tombent, un certain libéralisme économique permet dorénavant la fondation d'autres verreries.

Le choix d'Ivry tient à plusieurs facteurs. En amont de Paris, l'acheminement du charbon, du sable, des matières premières s'avère plus facile. De même, les produits finis deviennent aisément transportables à Paris, les bateaux stationnés à la gare n'ayant qu'à descendre le fleuve. Une expérience d'implantation d'une verrerie à Villeneuve-Saint-Georges, de 1733 à 1780 environ, montrait les avantages de se situer ainsi avant la capitale et sur la Seine. Plus encore, le projet de Saget vise à prendre pour marché le département de la Seine, laissant à Sèvres celui de la Seine et Oise.



Plan du terrain lors de l'achat d'août 1792.

En l'étude de Me Thion de La Chaume à Paris. Jean-André Saget acquiert d'Etienne Ponsar, ancien ingénieur à Paris, un terrain de 390 perches (1 hectare 34), faisant partie d'une pièce de 12 hectares, lieu-dit *Les ajoncs*, pièce appartenant jadis à l'abbaye de Saint-Victor et vendue comme bien national le 10 juin 1791. Outre le prix du terrain, 14.000 livres, il faut considérer que le coût de construction de trois grands fours à bouteilles, nécessite des capitaux considérables que Saget n'a pas. Aussi le 29 août, jour même de l'achat, déclare-t-il par un autre acte, qu'il "...a fait cette acquisition pour la société formée pour l'Etablissement d'une verrerie qui a déjà commencé les fondements et travaux de cet établissement dans lequel il est intéressé seulement pour un sixième et dont les cinq sixièmes appartiennent à ses associés commanditaires dénommés".

L'acte de société passé devant notaire le 26 octobre 1792 fixe les termes du contrat entre les parties prenantes. Chacun pour un sixième, Saget, Jeanne Bourceret, veuve du banquier Isaac Panchaud, Pierre-François Boullanger, Jean-Baptiste Ponsard, le vendeur du terrain, Guillaume Everat et Antoine Grégoire Géneste, réalisent un *traité de société* qui établit les bases de la société et la forme de son régime.

Ainsi le projet de Saget se révèle-t-il organisé du point de vue financier et pressé par le temps, l'été ne durant pas éternellement, les inondations et le froid paralysant, étant à craindre en hiver. En attendant de pouvoir débiter les productions et habiter l'usine même, Saget demeure à Paris, section des Minimes, rue *Louis au Marais*.

Le fonctionnement de la verrerie connaît pendant longtemps bien des vicissitudes. Saget sous-estime en premier lieu l'attachement des revendeurs, des commerçants, des clients, à la verrerie de Sèvres "...dont la bonne réputation des produits lui font tort". Son ancien établissement anime-t-il contre lui cette *calomnie* dont il se dit victime ? S'il est difficile d'apporter foi aux affirmations d'une lettre de Saget rédigée en 1809, nul doute que la qualité des bouteilles d'Ivry est mise en cause très tôt.

Pour contre-balancer cette mauvaise publicité, Saget fait appel aux *lumières de l'Institut* (des Sciences) et MM. Chaptal, Darcet et Loysel établissent un rapport attestant du bon travail de verrerie. Rapport imprimé dans les annales et journaux de l'époque, ce qui démontre les obstacles que Saget doit combattre mais ne vainc pas, loin s'en faut et selon ses propres dires : "...la classe routinière qui change si difficilement ses habitudes et n'est pas encore convaincue".

LES DIFFICULTES DE LA VERRERIE.

Si Ivry représente un emplacement favorable au déchargement du charbon de terre d'Auvergne et à l'acheminement des productions sur Paris, Saget doit cependant faire face à deux inconvénients majeurs.

Le mauvais état du chemin de halage gênant considérablement les activités de la verrerie, Saget se rend adjudicataire le 7 juillet 1794 de 593 toises (1155 m.) de chaussée à empierrer, de son établissement jusqu'au port de l'Hôpital dans Paris, pour une somme de 37.400 livres. Rapidement les contre-temps apparaissent. Les chevaux né-

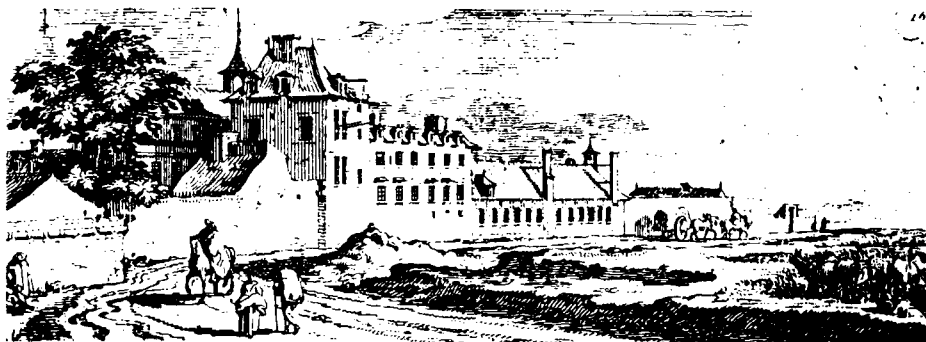
cessaires aux charrois, sont souvent privés d'une avoine réservée avant tout à la guerre. Pire même, les chevaux sont réquisitionnés et servent à des voyages pour l'Armée du nord, tel celui effectué en août 1794. A leur retour, les bêtes sont exténuées; l'une d'entre-elles meurt; les travaux sont arrêtés. Au 10 mars 1795, 1000 m. ont été empierrés, mais les prix du labeur ont considérablement augmenté. Au 16 février 1796, la facture s'élève à 103.800 livres dont 20.000 seulement ont vraiment été réglés à Saget.

Les inondations de la Seine gênent également les approvisionnements et livraisons. Dès l'hiver 1797, la nouvelle chaussée est gravement endommagée par la fonte des glaces d'un fleuve gelé. En 1802, une crue plus forte encore abat 320 m. de murs de la propriété dont tous les arbres sont déracinés.

Surmontant ces difficultés, la verrerie s'affirme cependant et se développe. Malgré le succès de ses *bouteilles au large col*, primées lors de l'Exposition industrielle de Paris en 1802, un seul des trois fours existants, en fournit réellement. Les produits doivent être plus diversifiés. Cette recherche conduit Saget à fabriquer des cloches de jardin. Le succès répond à son attente d'autant que les ravages de la guerre ont gêné les verreries de la Meuse, jusqu'alors, spécialisées dans ce type d'objet.

Surtout l'essai d'un four pour la réalisation de verres à vitre réussit parfaitement. Ce verre *façon d'Alsace* (verdâtre), est l'occasion pour Saget de faire savoir qu'il peut "...dans les 24 heures en fournir la quantité et suivant la mesure dont on peut avoir besoin". Cependant la réussite technique n'induisant pas le succès commercial, Saget multiplie les démarches.

En 1809, celle entreprise auprès du comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur, a pour objet la fourniture de vitres aux édifices publics, aux palais impériaux, grands consommateurs de ce type de production. Peut-être Saget compte-t-il sur l'influence de son frère Joseph-Léopold, devenu député au Corps législatif pour le département de la Moselle en 1802, puis directeur des salines et inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, pour assurer le succès de ses démarches.



Verrerie d'Ivry vue de l'arrière, de la plaine. Cliché B.N.

LE PERSONNEL DE LA VERRERIE.

La venue à Ivry d'une partie du personnel de Sèvres représente un facteur important de réussite. Outre la qualification, l'expérience d'ouvriers et cadres, travaillant depuis de longues années, parfois à la manufacture, ce transfert permet à Saget, d'une part de choisir et débiter une entreprise avec des personnes qu'il connaît et apprécie, d'autre part de priver Sèvres, devenue désormais un concurrent, d'une partie des effectifs nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Entre 1792 et le recensement de 1794, près de vingt des cinquante employés ont quitté la verrerie, soit six des douze souffleurs, deux des cinq attiseurs, onze des vingt-trois ouvriers, donc une petite moitié des effectifs! Mais les registres paroissiaux d'Ivry n'attestent de la présence que d'une partie de ces *émigrants*, notamment Gaspard et Jacques Sandré, souffleurs, Jean-Baptiste Martin, Charles Charpentier, Noël Soyer, Jean Drouet, ouvriers, Nicolas Lenormand, attiseur, Henri et Sylvain Champion, maréchaux. Louis Géraudelle, successeur de Saget à Sèvres, quitte quelques années plus tard cette verrerie, pour le rejoindre à Ivry, où il est qualifié de directeur le 28 juillet 1809, lors de la mort de son fils Charles.

Dès cette époque effectivement, Jean-André Saget n'assume plus la direction de la production à Ivry, mais entretient les relations avec les fournisseurs et les clients. En 1816 et 1819, la présence de Nicolas Morin, né en 1774 à Meudon, est aussi attestée en tant que directeur de l'établissement.

S'il s'avère délicat de dresser un état des effectifs de l'entreprise, la liste établie pour la Garde nationale d'Ivry le 5 avril 1816, énumère soixante-douze hommes de la verrerie ayant entre vingt et soixante ans. Si on prend en compte les plus jeunes et l'importance non précisée des femmes, il convient donc d'estimer entre cent et cent-trente personnes, le nombre d'employés de la verrerie en cette période d'immédiat après-guerre, l'ensemble de la population habitant l'entreprise, pouvant atteindre deux-cent-cinquante à trois-cent personnes.

SAGET ET SA SUCCESSION.

Bien que très absorbé par les activités de son entreprise, Saget continue cependant d'assumer des responsabilités publiques. Le 31 mai 1794, quelques semaines avant le 9 thermidor et la chute de Robespierre, il participe à Ivry, place de la Réunion, à une cérémonie devant le temple de l'Etre-Suprême, offrant alors un "...*faisceau composé de toutes les productions de la terre*". Surtout Saget devient officier municipal, premier juge suppléant de la justice de Paix de Villejuif et membre du collège électoral de l'arrondissement, fonctions qui ne peuvent cependant être comparées à celles de directeur de district, assurées à Sèvres en 1791-1792.

Père de deux filles, Jean-André Saget assiste le 28 juin 1806 à Ivry, au mariage de Marie-Hélène avec Pierre Désiré Desgranges, vingt-trois ans, négociant en papier, domicilié à Luxeuil. Sur le contrat du 24 juin, le futur apporte 20.000 francs, la mariée

deux maisons acquises par ses parents le 10 janvier 1805, 16 rue des Filles-Dieu, 20.000 francs également et un trousseau d'une valeur de 5.000 fr. soit un total de 50.000 fr.

Le 3 novembre 1816 est célébré, toujours à Ivry, l'union d'Augustine-Virginie et de Jacques Auguste Roeland. Celui-ci, fabricant de savons de toilette au 21 de la rue Culture Sainte-Catherine, apporte 25.000 fr. la future recevant comme sa sœur 50.000 fr. de ses parents. Ces dots d'un montant de 100.000 francs permettent de constater que la verrerie, passée une dizaine d'années difficiles, devient d'un bon rapport.

Le 28 novembre 1820, Saget acquiert même de M. J.M. Gaston, l'édifice appelé *Petit hôtel Poulletier*, dans lequel se situe précisément l'entreprise de son gendre Jacques Roeland et ceci, pour la coquette somme de 100.000 francs. Enfin le 19 juillet 1821, les Saget deviennent propriétaires d'une maison de campagne à Villeneuve-le-Roi, toujours sur la Seine, épilogue d'une vie qui touche à sa fin.

Repos, air pur, l'acquisition à Mme Charlotte Dutillet, veuve de Monséur, pour 50.000 fr., du domaine de Villeneuve-le-Roi, correspond certainement à des problèmes de santé justifiant un éloignement de la verrerie.

Outre un grand corps d'habitation, des "...caves, laiteries, écuries, grange, étable à vaches, bucher et buanderie", constituent la ferme d'un parc de 11 hectares 22, situé au Haut-Pays, sur le rebord du plateau d'Orly, face à la Seine et mitoyen de l'église du lieu, future propriété Leblanc-Barbedienne.

Dès cette période, Jean-André Saget prépare sa succession et les 18 et 28 mars 1823, échange sa verrerie contre une grande *maison neuve* sise à Paris, 3 rue Richer et estimée 230.000 francs en 1842.

L'acte établit un rapide descriptif des lieux : "...un bâtiment d'habitation et jardin de maître...une grande usine distribuée en trois fours dont deux à bouteilles et un à verres à vitre, étendoirs, magasins, hangars, bâtiment d'habitation et jardins pour les ouvriers et employés". L'ensemble, clos de murs ne représente cependant qu'une superficie de 1 hectare 70.

Outre la verrerie, les Saget cèdent pour 175.000 francs la *pratique et l'achalandage desdites verreries*, somme considérable qui atteste de la prospérité de l'entreprise. Les acquéreurs sont François Noël et Véronique Champion son épouse, pour les trois-quarts de l'affaire et François Nicolas Bigant, pour le quart restant. L'ensemble des actifs, bâtiments de la verrerie, marchandises et fonds de commerce peut donc être estimé à environ 400.000 francs de l'époque.

Le 29 avril 1823, Jean-André Saget s'éteint dans sa demeure villeneuvoise malgré *MM. Marc et Murat, médecins qui ont soigné le défunt dans sa dernière maladie*, mention figurant dans l'inventaire après décès du 17 juin suivant.

Cet acte nous apprend que Marie-Catherine Gautier demeure au 34 rue de Vaugirard. Dans la bibliothèque de Villeneuve, quatre-vingt-dix volumes de Voltaire, voisinent

avec vingt-deux de l'abrégé de l'histoire des voyages, de nombreux ouvrages relatant expéditions et découvertes à travers le monde, cinq-cents brochures abordant aussi ces thèmes, semble-t-il très appréciés des Saget. A un mur, une gravure de Louis XVIII est suspendue.

A cette date et bien que la verrerie ait été cédée en février, 15.000 francs de créances sont encore à percevoir, notamment 4.424 francs sur un sieur Lheullier, marchand de verre à Vitré et 7.106 francs sur M. Torai de Versailles, pour ...*marchandises sorties des verreries de la gare*. A l'inverse, 35.000 francs sont à régler, dont 15.667 à madame Huart, pour argent prêté et 6.000 à un marchand de charbon, M. Terrasse. L'inventaire du 34 rue de Vaugirard s'établit alors à 16.200 francs, celui de Villeneuve-le-Roi à 14.580.

Ce n'est qu'après le décès de Marie-Catherine Gautier, survenu le 18 novembre 1840 à Paris, 3 rue Richer, qu'un inventaire est dressé le 21 janvier 1841, la liquidation-partage survenant le 27 mai 1842. Devant Marie-Hélène et Pierre Desgranges son mari, Augustine-Virginie étant alors veuve, la succession s'élève à 484. 807 francs. Les deux maisons des 3 rue Richer et 17 bis rue Culture Sainte-Catherine, sont estimées respectivement à 230.000 et 160.000 francs. La maison de Villeneuve-le-Roi, restée un temps en communauté, étant vendue pour 56.000 francs le 21 avril 1843 à Marie-Catherine Laurain, veuve Reffut, le total de la fortune des Saget monte à près de 540.000 francs, somme considérable qui les situe parmi les notables les plus nantis de la capitale.

Que la verrerie de la gare soit tombée dans l'oubli peut a priori surprendre. Rivale, égale même de Sèvres par ses effectifs, ses productions souvent, Ivry disparaît en réalité dans l'anonymat des bouteilles ou des vitres, objets de la vie quotidienne, peu faits pour durer et ne portant pas de marque de fabrique. A Ivry, pas d'objets de luxe ou de cristal, donc pas de prestige, pas de renom.

En 1824, François Nicolas Bigant devient le seul propriétaire de l'affaire. Le 28 juillet 1829, Nicolas Drouillard, négociant parisien, François Blacque et Jean-Charles Certain, s'en rendent adjudicataires et l'exploitent au moins jusqu'en 1841. Parisienne après 1860, la verrerie disparaît. Aujourd'hui, quai de la Gare, avant la station Chevaleret, seul son emplacement subsiste.

Christian Chaudré.
C.E.S.A.F.

Sources.

Remerciements à M. Pierre Mercier, de Sèvres, pour les nombreuses notes sur Saget, qu'il a eu l'amabilité de me transmettre.

A.N. - D IV-60 - 1790. Lettre de Saget au sujet des ouvriers citoyens actifs ou non.

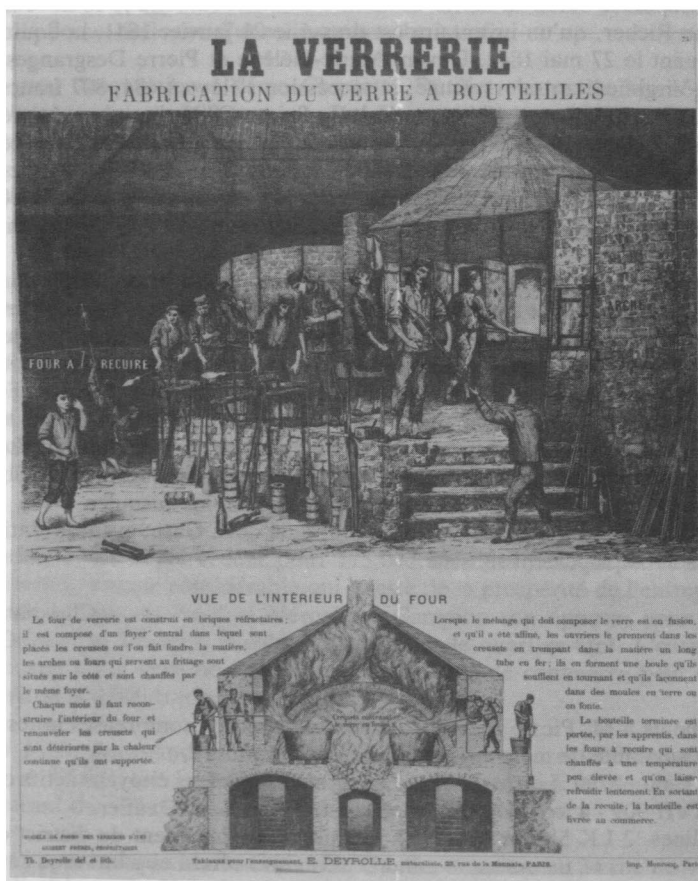
M.C. - CXVII-909 - 4 avril 1783. Contrat de mariage Saget-Gautier.

A.D. Yvelines. 2 LK 5 - 1er mai 1792. Démission de président du district de Versailles.

- M.C. - XXXV-952 - 27 août 1792. Achat du terrain d'Ivry.
 M.C. - XXXV-954 - 28 octobre 1792. Acte de fondation de société.
 A.N. - F 14-188 - 1794... Réquisitions et travaux sur le quai.
 M.C. - XXXV-1012 - 24 juin 1806. Contrat de mariage de Marie-Hélène.
 A.N. - F 12-2442 - 1809. Lettre au comte Montalivet.
 M.C. - XXXV-1050 - 3 novembre 1816. Mariage d'Augustine-Virginie.
 M.C. - XXXV-1065 - 19 juillet 1821. Achat de la maison de Villeneuve-le-Roi.
 M.C. - XXXV-1070 - 18 et 28 mars 1823. Echange de la verrerie.
 M.C. - XXXV-1071 - 17 juin 1823. Inventaire après décès Saget.
 M.C. - LXXIV-339 - 21 avril 1843. Vente de la maison de Villeneuve-le-Roi.

A.N. Archives nationales.

M.C. Minutier central des notaires.



Cliché B.N.

LE DERNIER MAITRE DE LA POSTE AUX CHEVAUX D'ALFORT.

25 avril 1822. ALFORT.

Dans la vaste maison qui, au bas du pont de Charenton, fait face aux routes de Bourgogne et de Champagne, il règne une animation particulière. Au va et vient normal en ce premier relai de poste vers les marches de l'Est, s'ajoutent les allées et venues d'équipages trop élégants pour affronter les hasards des pavés de province. Ces voitures appartiennent aux invités que François David de Cauville, maître de la poste d'Alfort, a conviés à la signature du contrat de mariage de sa fille cadette Adèle, Jeanne-Marie, Camille, avec Louis Labbé.

Sont arrivés de Paris le duc de Doudeauville, pair de France, ministre d'état, directeur général de la Poste, ainsi que M. Avenon, chef de division de cette administration. Le chevalier Dodun de Keroman, maire de la commune de Maisons-Alfort, est venu de Château-Gaillard, en voisin. Le juge Pierre Juery, ami du futur époux, a fait le déplacement de Senlis, où il siège au tribunal. Le notaire Pierre Louveau a quitté son étude parisienne pour passer lui-même le contrat (1). Deux citoyens notables d'Alfort l'assistent comme témoins, Gérard Langlois, débitant de tabac et le maréchal-ferrand Frédéric Dabrigeon.

La cérémonie revêt une importance particulière, car M. de Cauville confie à son futur gendre, en même temps que la main de sa fille, la charge de maître de la poste d'Alfort qu'il exerce depuis dix-sept ans. Aucun des deux fils de M. de Cauville n'avait manifesté le désir de succéder à leur père : François Prosper, marié en 1809 (2), avait pris la gestion du domaine familial de Boischalans (3) ; Charles François, dont la santé laissait à désirer, administrait lui aussi, quelques biens ruraux dans les intervalles de ses séjours en la maison de santé du docteur Blanche à Montmartre.

M. de Cauville a donc pris soin de marier ses filles à des collègues. L'aînée, Mélanie, a épousé, en 1816, Marie Alexandre Merlen, maître de poste à Camps-en-Amiénois (4). Louis Labbé, le fiancé d'Adèle, également maître de poste, a grandi dans la profession puisque son père, Antoine Nicolas Labbé, tient la poste aux chevaux de Lévigney (5).

Avant la cérémonie du contrat, par acte sous seing privé, M. et Mme de Cauville ont cédé aux deux jeunes gens, moyennant des conditions quelque peu draconiennes (6), les objets formant la monture de la poste aux chevaux d'Alfort et se sont engagés à se démettre, en leur faveur, du brevet de maître de cette poste. Une des clauses du contrat sera la donation à la fiancée de la nue-propriété de la maison.

LE MAITRE DE LA POSTE D'ALFORT AU DEBUT DU XIX^{ème} SIECLE.

De huit en huit kilomètres, la poste aux chevaux déroulait ses relais sur les routes de France. En partant de Paris, la première halte, en direction du Sud-Est, se faisait, passé le pont de Charenton, à Alfort.

A la veille de la Révolution, cette halte était tenue par Jacques Eloi Daix et par Félicité Chevalier, son épouse, dont la famille exploitait plusieurs fermes à Maisons et à Créteil. Fils du terrible Jacques Daix, dont les problèmes familiaux et professionnels avaient, pendant une bonne moitié du XVIII^{ème} siècle, valu au greffier de la prévôté de Créteil, de multiples pages d'écriture, Jacques Eloi exploitait, depuis la Saint-Martin 1786, la Grande et la Petite Ferme de l'Hôtel-Dieu, rue des Mèches à Créteil (7) ; le 30 juin 1787, il prenait à bail les fermes de l'archevêque à Créteil et à Maisons. D'importantes quantités de fourrage et de grain étaient indispensables pour assurer l'approvisionnement des hôtes du relai.

Jacques Eloi mena sans faiblir la direction de la poste et celle des fermes jusqu'en 1805. Le règlement de la succession de sa femme avec ses sept enfants entraîna la vente de la maison d'Alfort. A l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, le 24 frimaire an XIV (14 décembre 1805), M. de Cauville se rend adjudicataire, moyennant 70.000 francs *"de la maison sise à Alfort, faisant la poste aux chevaux et de 3 hectares environ de terres situées terroir de Maisons, entre le village de Maisons et celui d'Alfort, traversés par le chemin de Maisons à Charenton, enclavés dans les terres de Mme Daucourt et dans les murs de l'Ecole vétérinaire, connus sous la dénomination de pièces de 7 arpents"* (8).

François David de Cauville et son épouse, Marie, Julie, Charlotte Barré, appartiennent à des familles originaires du Sud de la capitale. Leur contrat de mariage passé le 2 août 1785 (9), révèle que la famille de Cauville possède des biens au Bois-briard (10) et les Barré sont propriétaires de la ferme de Champagne. En 1788, Charles de Cauville, oncle de François, fait donation à ses neveu et nièce de la ferme de Boischalans à Lisses avec 241 arpents de terre labourable (11). Les nouveaux propriétaires ne manqueront aucune occasion d'accroître ce domaine.

Lorsque François de Cauville prend la succession de Jacques Eloi Daix, il recueille également, la gestion de la Petite Ferme de l'ex-Hôtel-Dieu. Pour peu de temps d'ailleurs. Ayant besoin de récoltes, toute terre mise en vente dans le voisinage l'intéresse. En 1817, la vente Hugaly lui permet l'achat de 27 lots, sis à Créteil et à Maisons, moyennant 71.265 francs (12). Des échanges avec le baron Rodier lui permettent des regroupements (13). En outre, il est fermier de la terre de Montgeron qui, le 25 avril 1822, fera partie de la cession à son futur gendre.

LA MAISON DE LA POSTE AUX CHEVAUX D'ALFORT.

En considération de son mariage, M. et Mme de Cauville font donation à leur fille Adèle de la maison de poste ainsi décrite : *"...grande maison et dépendances, situées à Alfort, au bout du pont de Charenton, à droite, et donnant sur le chemin de allage de la rivière de Marne d'un côté, et, en face, sur la grande route, commune de Maisons, département de la Seine..., consistant lad. maison et ses dépendances en un grand corps de logis faisant face sur la route et face sur la cour, divisé en plusieurs parties, grande cour principale, à droite et à gauche de laquelle sont deux corps de logis en aile ; autre grande cour à la suite, à gauche, autour de laquelle sont construits différents bâtiments servant à usage de remise, écurie, granges et autres. En face de la cour principale, un jardin s'étendant en divers sens, le tout clos de murs"*.

M. et Mme de Cauville se sont réservé l'usufruit de cette maison et les jeunes mariés vont payer un loyer annuel de 3.000 francs pour la partie de la maison qu'ils occupent personnellement et pour celle où a lieu l'exercice de leur profession.

Un autre fragment de la maison est loué à un restaurateur Jean-Baptiste Tissier, qui tient auberge. Qui ne connaît le Petit Caporal ? Cette peinture, ornant encore aujourd'hui un café-restaurant, situé à l'angle de la route N.5 et de la rue M. Bertault, aurait été réalisée en souvenir d'une nuit passée par Napoléon à l'auberge voisine de la poste (14).

Cette auberge consistait "...en une cuisine, deux cabinets, dont un de chaque côté de lad. cuisine, le tout ayant vue sur la route et une buanderie ou laverie donnant sur la cour, au dessus, un grenier, ayant sa montée par un petit escalier pratiqué dans lad. buanderie, au premier étage une grande salle, ayant vue sur la route et deux pièces donnant sur le derrière, trois autres chambres au premier étage sur le derrière, au second étage une chambre éclairée sur la route, grenier au dessus de lad. chambre divisé en deux parties, lieux d'aisance à demi anglaise, deux caves, une cour ayant son entré par une grande porte du côté de la rivière, écurie dans lad. cour". Il en coûtait de loyer à Jean-Baptiste Tissier 1.800 francs au bail de 1822 et 2.000 francs à celui de 1826 (15).

L'entretien de la maison de poste était une lourde affaire, d'autant que le 18 juin 1823, un incendie accidentel avait détruit une écurie dans la seconde cour. Les bâtiments étaient assurés par la Compagnie d'assurance mutuelle, mais les mémoires des entrepreneurs s'élèvent, au cours de l'année 1824, à 59.344 francs, somme à laquelle M. Labbé doit ajouter, dans les années suivantes 15.000 francs pour grosses réparations.

M. et Mme de Cauville participent à certaines de ces dépenses, puisqu'ils se sont réservé plusieurs pièces de la maison : au rez-de-chaussée, une cuisine et la salle voisine, un salon éclairé par deux croisées sur la cour, une chambre ayant même orientation et deux petites pièces donnant sur rue et sur cour; au premier, une chambre donnant sur la cour de l'auberge et un cabinet sur le jardin; au second, une chambre de domestique. En 1828, ils achètent une maison à Paris, rue du Chaume et s'y installent par intermittences. C'est là que meurt François David le 14 juin 1829.

Les décès vont se succéder rapidement au cours des années suivantes : Charles-François s'éteint chez le docteur Blanche le 21 février 1830, Mme de Cauville disparaît jour pour jour, deux ans plus tard et, quelques mois après, le 16 mai 1832, Mme Labbé décède, laissant à son mari une seule petite fille de neuf ans, Julie.

L'EXPLOITATION DE LA POSTE AUX CHEVAUX EN 1832.

En présence d'Antoine Rabourdin, cultivateur à Villacoublay, cousin et tuteur de la mineure, l'inventaire des biens de la communauté ayant existé entre la défunte et Louis Labbé (16). Nous n'en retiendrons que les biens relatifs à la poste, pour la prise desquels il a été fait appel à deux maîtres de poste, Nicolas Auguste Ducros de Lieusaint et Jean-Félix de Fromanteau : "un atelage composé de 5 chevaux, estimé 1.175 fr.

*un autre atelage, composé également de 5 chevaux, estimé 1.500 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 1.025 fr.
 un atelage de 5 chevaux, estimé à 650 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 1.050 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 620 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 1.100 fr.
 un atelage de 5 chevaux, estimé 1.350 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 1.125 fr.
 un atelage de 4 chevaux, estimé 580 fr.
 un atelage de 5 chevaux, prisé 1.400 fr.
 un atelage de 7 chevaux, prisé 1.210 fr.
 deux vieux chevaux de cabriolet, prisés 225 fr.”.*

Sont également présentés les harnais (59 harnais de diligence, de malle ou de poste), les selles de poste au nombre de huit, ainsi qu'un important ravitaillement : dans une remise, 300 bottes de paille de seigle, dans la grange, 150 bottes de paille d'avoine et 36 hl d'avoine à battre, dans un clos, 2.500 bottes de paille, 1.000 bottes de paille d'avoine et 950 bottes de paille de seigle ; dans l'écurie de la poste et dans son grenier, 825 hl d'avoine.

LES ACTIVITES DE LOUIS LABBE

L'inventaire après décès de sa femme nous révèle que le maître de poste devenait peu à peu un gros propriétaire terrien. Les actes passés au fil des années suivantes confirmeront cet état de fait. Si 4 hectares sur le chemin du pont d'Ivry, provenant de la succession du baron Rodier, servent à agrandir le jardin et le parc de la maison d'Alfort (17), les autres biens achetés, seront voués à la culture :

- 9 ha en l'île de Maisons et 1 ha 40 à la Haye braisée, provenant de la succession Chazeray (18).
- 1 ha 50, en 4 pièces, acheté de Mathias Marie Feuillet (19).
- une maison 6 rue de Bourgogne (20).
- 4 ha, en 8 pièces, aux Essarts de Maisons (21).

Le partage des terres que les parents de Cauville possédaient à Maisons et à Créteil, retardé jusqu'en 1836, attribuée à Louis Labbé et à sa fille le premier des trois lots dont la constitution et l'estimation avaient été confiés à Simon Claude Lecouteux, cultivateur et maire de Créteil (22), et Mélanie de Cauville avait affermé à son beau-frère le lot qui lui était échu (23).

Outre ces terres, Louis Labbé a pris à bail la ferme de M. Rattier, moyennant 12.657 francs de fermage annuel (24) et les deux fermes de M. Pelet de La Lozère, moyennant 14.320 francs (25). Par ailleurs, le maître de poste possède à Léviguen, du fait de la succession de ses parents, 90 hectares de terre et bois répartis en 188 parcelles (26). Par achat d'autres pièces de terre labourable, de jardin et de bois, il constitue la ferme de la Folie (27). Enfin, de ses beau-frère et sœur, il rachète le domaine familial de Boischalans (28).

LE MARIAGE DE JULIE

La fille unique de Louis Labbé se présente donc comme une riche héritière, et c'est une dot de 300.000 francs qui lui est consentie aux termes de son contrat de mariage signé le 27 novembre 1842 (29). La cérémonie ressemble étrangement à celle qui s'était déroulée vingt ans plus tôt : le cadre est le même, les invités sont venus nombreux. Deux notaires parisiens se sont dérangés, maîtres Châtelain et Pinson de Valpinçon. Comme autrefois, aux côtés de la famille une large place est faite aux amis influents. Le futur époux, Adolphe Véron, auditeur au Conseil d'état, a fait appel au parrainage de ses supérieurs en l'illustre assemblée.

Voici en premier lieu, le président Louis Gaspard Amédée Girod de l'Ain, dont la carrière politique était remarquable : avocat, défenseur des généraux de Napoléon après les Cent Jours, il est préfet de police en 1830, président de la Chambre des députés (1831), ministre de l'Instruction publique (1832), puis des Cultes, de la Justice et garde des Sceaux (1839). Gageons que le cœur bonapartiste du vieux politicien n'ait battu un peu plus vite à l'évocation de l'illustre client de l'auberge voisine. Le baron Girod de l'Ain est accompagné de deux conseillers : le baron de Fréville et M. Mailard.

Adolphe Véron appartient à une famille de Soissons, où demeure sa mère, Anne Eugénie Godard et où son père, Pierre Joseph, décédé, était négociant. Lui-même réside à Paris, rue Olivier Saint-Georges, n° 4 : il a de belles espérances dans le Soissonnais, mais qui sont loin d'égaliser les réalités apportées par la future épouse.

En fait le jeune ménage va rester très proche de Louis Labbé. Les Véron sont domicilié à Paris, rue Lafitte, où M. Labbé les rejoint l'hiver, mais la maison d'Alfort les reçoit souvent, et bientôt, l'on y installe un appartement pour les petits enfants.

LA FIN DE LA POSTE.

Il devait arriver à Louis Labbé la plus funeste aventure que put redouter maître de poste : la création de la ligne de Chemin de fer de Paris à Lyon vint menacer à la fois ses terres et l'exercice de sa profession.

Les plans des ingénieurs prévoyaient qu'après avoir enjambé la Marne, la voie ferrée pénétrait dans le jardin de la maison de poste, le traversait, à grand fracas, gagnait le village de Maisons et s'enfonçait en direction de Villeneuve-Saint-Georges, à travers la plaine de Créteil, où elle rencontrait, de nouveau, des terrains exploités par Louis Labbé.

Suivant jugement du tribunal civil de la Seine, rendu le 17 octobre 1846, un arrêté d'expropriation frappe les dépendances de la maison d'Alfort (22 a. 95 ca. dans le jardin et 52 a. 70 ca. pris dans le parc). L'indemnité allouée est de 1341,25 fr. (30). La même année, 67 a. 45 ca. de terre labourable située dans la plaine sont achetés par la compagnie pour 5.055 francs. En 1847, celle-ci est autorisée à déposer les matériaux nécessaires à l'établissement de la ligne sur la pièce de terre affermée par M. Ratier.

Dans le même temps, un interminable procès oppose Louis Labbé au département en raison des indemnités auxquelles il prétend en raison de la privation de terres qu'il exploitait et qui ont été réquisitionnées pour l'établissement du fort de Charenton (1841-1845) (31).

Un pont provisoire avait déjà été jeté au dessus de la Marne quand éclatèrent les troubles de 1848. Les postillons de M. Labbé s'unirent aux insurgés (32) pour attaquer cet ouvrage qui préfigurait leur prochaine privation de travail.

Cependant, il apparaît que Louis Labbé était homme à faire face à ces divers coups du sort. La ligne de Paris à Lyon est ouverte à l'exploitation le 12 août 1849 ; le 16 août le maître de poste passe un traité avec Aristide Moreau-Chaslon, gérant de l'entreprise des omnibus (Siège 6 rue Saint-Thomas-du-Louvre). Il s'engage à recevoir dans l'établissement occupé par la poste aux chevaux d'Alfort *"les chevaux au nombre de 16, les voitures et le personnel nécessaire pour établir un service de voiture à un ou deux chevaux fournissant un départ par heure de l'établissement de M. Labbé aux points de Paris qui seront fixés par M. Moreau-Chaslon, avec retour de Paris également par heure. Il a été dit qu'à cet effet M. Labbé fournirait à M. Moreau-Chaslon des écuries et remises convenables et, en outre, une pièce devant servir de bureau d'inscription pour les places retenues d'avance et de salle d'attente pour les voyageurs"*.

M. Labbé s'engage à ne pas monter de voitures concurrentes sur les routes à lignes déjà parcourues par l'entreprise générale des Omnibus. M. Moreau-Chaslon promet de lui verser, chaque année, 6. 000 francs pour la location des locaux et de prendre à dire d'estimation 50 chevaux environ, dont M. Labbé n'a plus l'emploi par suite de l'établissement du chemin de fer de Lyon, ainsi que les harnais pour 24 chevaux environ (33). Le 12 septembre 1849, sur papier libre, un autre traité est signé entre Louis Labbé, maître de poste à Charenton (sic) et six de ses confrères, MM. Guilloteaux et Lasneret de Mormant, Châtelain de Provins, Morin des Grandes, Laiseret de Troyes, et le carossier parisien Boulhery. Une société était créée, dont le but unique était l'exploitation par terre d'un service de diligences entre Paris et Troyes pour six années à partir du 1er octobre 1849 (34).

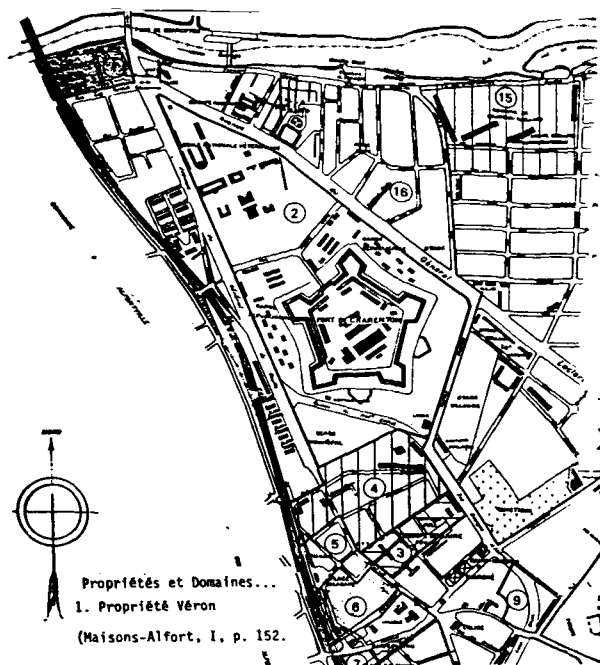
Déclarée sous la raison sociale *Morin et compagnie*, la Société avait son siège à Paris, n° 6 rue Coq-héron, en un logement loué par M. Labbé, qui avait également pris en location deux écuries, l'une dépendant d'une maison rue Coq-héron, n° 3 et l'autre quai Saint-Paul, n° 14 (35). D'autre part, M. Labbé paraît avoir continué, quelque temps encore, le service des voitures de Paris à Sens (36).

Manifestement, les postillons avaient retrouvé un emploi et le restaurateur de l'auberge conservait également sa clientèle (37). Le service des diligences de Paris à Troyes fonctionnait avec succès : pour le mois de décembre 1850, pour la portion des 26/171èmes, il était versé aux héritiers de M. Labbé une somme de 1258 francs (38).

Par contre, l'entreprise des Omnibus, bien qu'acquittant régulièrement les loyers, tardait à occuper les lieux concédés à Alfort et n'avait pas encore pris possession des chevaux quand M. Labbé vint à décéder le 17 octobre 1850.

Son inventaire après décès, dressé à la requête de sa fille Julie et de son gendre Adolphe Véron, nous révèle l'importance de sa situation : il y est présenté comme *"propriétaire, membre de la Commission départementale de la Seine et de la Société nationale et centrale d'agriculture, lieutenant-colonel de la Garde nationale, membre de la Légion d'honneur et ... maître de poste à Alfort"*.

Dans cet inventaire (39), qui occupe 107 pages couvertes d'une écriture menue et



condensée, la personnalité du brasseur d'affaires qu'était Louis Labbé apparaît bien dans la tradition des maîtres de poste qui l'avaient précédé et dont nous n'avons abordé qu'une facette : celle qui allait disparaître avec lui (40).

A la page 22 de cet inventaire, il est, en effet, déclaré ceci : "A l'égard du brevet de maître de poste, dont il était titulaire, il n'en a été fait aucune estimation attendu que, par l'établissement du chemin de fer, c'est aujourd'hui un objet de nulle valeur"(41).

Voici en guise de conclusion, la présentation de la vaillante cavalerie qui assura les dernières liaisons sur nos routes du Val-de-Marne (42) :

"...un cheval entier, du nom de Rougineau, robe baie, balzane au pied gauche postérieur, âgé de 7 à 8 ans, prisé...200 francs.

un autre cheval entier, du nom de la Polka, âgé de 13 ans, robe baie, marqué en tête, prisé ...60 francs.

un autre cheval, nommé la Pomme, robe grise, entier, âgé de 14 à 15 ans, prisé 60 francs.

un autre cheval entier, nommé la Chaloupe, robe blanche, âgé de 16 à 17 ans, prisé 40 francs.

un autre cheval entier, nommé la Locomotive, âgé de 13 ans, robe grise, prisé 30 francs.

un autre cheval entier, nommé Michel, âgé de 16 ans, robe grise truitée, prisé 30 francs.

un autre cheval entier, nommé l'Insurgé, âgé de 10 ans, robe baie, marqué en tête prisé 90 francs.

un autre cheval entier, âgé de 10 ans, du nom de Moricot, robe noire, balzane au pied postérieur droit, estimé 100 francs.
un autre cheval entier, âgé de 12 ans, nommé le Chat, robe baie brun, prisé 80 francs.
un autre cheval entier, nommé Margot, âgé de 12 ans, robe baie marqué en tête, deux balzanes postérieures, prisé 150 francs.
un autre cheval entier, nommé le Borgne, âgé de 12 ans, robe blanche, prisé 100 francs.
un autre cheval entier, âgé de 15 ans, nommé la Vitesse, robe grise, prisé 60 francs.
un autre cheval entier, à poil blanc, appelé Toupome, prisé 40 francs.
un cheval entier, nommé le Bœuf, robe grise, pour labour, prisé 150 francs.
un autre cheval entier, âgé de 9 ans, nommé Cadet, robe grise truitée, pour les labours, prisé 150 francs.
un autre cheval entier, de poil blanc, âgé de 10 à 11 ans, nommé Digue-digue, prisé 90 francs.
un autre cheval entier, nommé Mouton, âgé de 11 à 12 ans, robe baie, prisé 100 francs.
un autre cheval entier, âgé de 14 ans, nommé la Poule, robe rouane, prisé 40 francs.
un autre cheval entier, nommé Thomas, âgé de 15 à 16 ans, robe blanche, prisé 50 francs.
un cheval entier, âgé de 14 ans, nommé Lupin, robe grise truitée, prisé 30 francs.
un autre cheval entier, âgé de 15 à 16 ans, nommé Souris, robe blanche, prisé 40 francs.
un autre cheval entier, âgé de 16 à 17 ans, nommé Coco, robe baie, marqué en tête, estimé 30 francs.
un autre cheval entier, âgé de 11 ans, nommé Bédouin, robe grise, prisé 30 francs.
un autre cheval entier, nommé Muron, âgé de 18 à 19 ans, robe blanche, estimé autres 30 francs.
un autre cheval entier, âgé de 20 à 21 ans, nommé Gros Jarret, robe blanche, estimé 25 francs.
un autre cheval entier, âgé de 13 ans, nommé Bouraillon, robe blanche, estimé 35 francs.
un autre cheval entier, nommé Dauphin, âgé de 10 ans, robe blanche, estimé 100 francs.
un autre cheval entier, âgé de 14 ans, appelé Oiseau Bleu, robe grise, estimé 40 francs.
un autre cheval entier, nommé Lamoureux, âgé de 22 ans, prisé 25 francs.
un autre cheval entier, nommé Parisien, âgé de 14 à 15 ans, robe grise, estimé 30 francs.
un autre cheval entier, âgé de 19 à 20 ans, nommé Garot, robe grise, estimé 25 francs.
un autre cheval entier, nommé La Milette, âgé de 16 à 17 ans robe grise truitée, estimé aussi 25 francs.
un autre cheval entier, âgé de 22 ans, nommé Julien, robe baie, aussi estimé à 25 francs.
un autre cheval entier, nommé Lambry, âgé de 22 ans, robe blanche, estimé 15 francs.
un autre cheval entier, âgé de 16 à 17 ans, nommé Lattache, robe blanche, estimé 20 francs.
un autre cheval entier, nommé Grand-Père, âgé de 15 à 16 ans, robe blanche, estimé 25 francs.
Un autre cheval entier, nommé Poil Vert, âgé de 13 ans, robe grise, aussi estimé 25 francs."

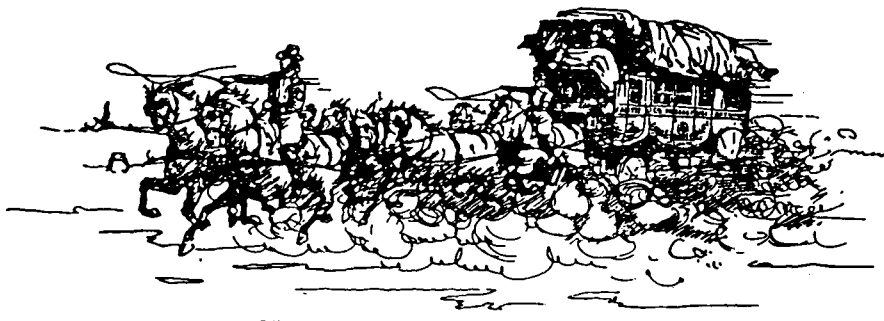
Madeleine Jurgens
 "Les amis de Créteil".

- (1) - Minutier central, XXXVIII, 922.
- (2) - Contrat de mariage avec Mlle Delannoy, devant Me Izart, notaire à Lagny, le 18 septembre 1809 (Min. centr., VI, 997, cote 10 des papiers de l'inventaire du 29 juillet 1829).
- (3) - Essone, arr. et cant. de Corbeil, comm. de Lisses.
- (4) - Contrat reçu par Me Sensier, analysé à la cote 10 des papiers de l'inventaire du 29 juillet 1829 (min. centr., VI, 997).
- (5) - Oise, arr. de Senlis.
- (6) - Une somme de 130.000 francs devait être réglée, en plusieurs échéances.
- (7) - M. Jurgens, le Colombier de Créteil, Paris (Assistance publique), 1970, p. 60 et 67.
- (8) - Original non conservé, analysé à la cote 9 des papiers de l'inventaire déjà cité du 29 juillet 1829.
- (9) - Reçu par Giard, notaire à Paris, analysé à la cote 1 du même inventaire.
- (10) - Essonne, arr. et cant. d'Evry, comm. de Courcouronnes.
- (11) - Donation du 5 février 1788 (Ibid. cote 4).
- (12) - Ibid., cote 5.
- (13) - Ibid., cote 6.
- (14) - Maisons-Alfort, 1000 ans d'histoire, I, 1984, p.
- (15) - Cote 12 des papiers de l'inventaire du 29 juillet 1829.
- (16) - Min. centr., XXIV, 1264.
- (17) - Min. centr., XV, 2090, inventaire du 2 novembre 1850, cote 2 des papiers, cahier de charges du 1er juin 1833.
- (18) - Ibid., cote 6.
- (19) - Ibid., cote 7, acte du 1er avril 1832.
- (20) - Ibid., cote 8, acte du 1er décembre 1838.
- (21) - Ibid., cote 9, procès-verbal du 15 février 1845.



Diligence sous la Restauration. Musée de la Poste à Amboise.

- (22) - Min. centr., XLVI, 885, 2 avril 1836.
- (23) - Inventaire du 2 novembre 1850, cote 21 des papiers.
- (24) - Ibid., cote 18, acte du 27 novembre 1840.
- (25) - Ibid., cote 20, acte du 30 mai 1838.
- (26) - Ibid., cote 10.
- (27) - Ibid., cotes 11, 11 bis, 12.
- (28) - Ibid., cote 16.
- (29) - Min. centr., XV, 1941.
- (30) - Cote 37 de l'inventaire du 2 novembre 1850.
- (31) - Cote 36 du même inventaire.
- (32) - Maisons-Alfort, op. cit., p.
- (33) - Cote 31 de l'inventaire du 2 novembre 1850.
- (34) - Cote 22 du même inventaire.
- (35) - Déclaration en marge de la page 67 de cet inventaire.
- (36) - Ibid., p. 94, il est précisé que ces voitures ont rapporté 750 francs en octobre 1850 et 435 francs en novembre.
- (37) - Il était spécifié qu'il s'agissait d'un commerce de marchand de vins traiteur. Auguste Marchand, chef de cuisine, et Marie-Louise-Hilaire Foubert, son épouse, tous deux employés à la Maison royale de Charenton, avaient pris l'auberge à loyer, moyennant 1200 francs, les 24 et 25 janvier 1842 (Arch. dép. du Val-de-Marne, CXXVI, 225).
- (38) - Mention à la page 94 de l'inventaire du 2 novembre 1850.
- (39) - Nous remercions bien vivement Mlle Roselyne Tournebise, des Archives nationales, de nous avoir signalé cet inventaire, qu'elle avait rencontré au cours de la correction des bordereaux destinés à la mise sur informatiques des minutes notariales de 1851.
- (40) - Les activités de *cultivateur* de M. Labbé sont des plus intéressantes, fournisseur pour le fourrage et les grains de l'Ecole vétérinaire, il ne le cède en rien, par la variété et l'importance de ses cultures aux quelques gros fermiers des environs.
- (41) - M. et Mme Véron conserveront la maison de la poste. Après le décès de son mari, qui fut maire de Maisons-Alfort de 1855 à 1870, il appartiendra à Julie Labbé de la lotir (Voir Arch. dép. du Val-de-Marne, étude CXXVI, passim).
- (42) - Inventaire de 1850, p. 16 et sq.



AU FIL DES REGISTRES PAROISSIAUX

1 - Rapport sur l'état-civil vincennois au XVIIème siècle.

Depuis un an, l'établissement des fiches d'état-civil de la Basse-Cour et de la Pissotte au XVIIème et XVIIIème siècles a progressé dans les temps prévus. Il a fallu largement l'année pour établir les 7298 fiches du XVIIème siècle, d'après les registres paroissiaux de l'église de la Pissotte, vicariat de Montreuil jusqu'en 1667 et, à partir de cette date, de la paroisse royale de Notre-Dame de Vincennes.

Monsieur Garnier a, de son côté, commencé les fiches du XVIIIème siècle où je le rejoins actuellement (30 pour 100 de rédigées). On peut raisonnablement estimer que le tout sera terminé à la fin de cette année.

L'examen complet des registres du XVIIème siècle (1600 à 1699) fait donc ressortir un total de 7298 actes. Autant de fiches ont été établies, savoir : 3815 de baptêmes, 680 de mariages et 2803 d'inhumations. Mais, entre 1600 et 1666, il y a des manques très importants dans les registres : 24 ans d'actes de baptêmes en 14 espaces, 47 ans d'actes de mariages en 5 espaces et 25 ans d'inhumations en 5 espaces. Ces manques ne coïncident pas forcément. A partir de 1667, année de la création de la paroisse de Vincennes, les registres sont complets.

D'un point de vue statistique, il est difficile de compenser les absents en ce qui concerne les baptêmes. Parfois, quelques années plus tard, on trouve un acte de mariage mentionnant un de ces absents, mais cette source est très limitée. Par contre, pour les mariages, il est plus aisé de reconstituer, sinon les actes qui peuvent avoir été faits ailleurs, mais les *feux* de Vincennes au moyen des actes de baptême. Un test effectué sur les 70 principales familles vincennoises (4253 actes sur les 7298 au total) permet d'ajouter aux 315 actes de mariage de ces familles 553 *feux* supplémentaires. C'est important et doit être assez voisin de la totalité. Enfin pour les inhumations, il est très difficile de les évaluer, les décès d'enfants n'étant jamais inscrits dans la première moitié du siècle. Quand on connaît la mortalité infantile de l'époque, c'est beaucoup. Ce n'est qu'à partir de 1667, quand les registres sont bien tenus, que l'on trouve les normes habituelles, avec au moins 60 pour 100 de décès avant la majorité. Un autre élément perturbateur, mais dans l'autre sens, réside dans les nombreuses obèses de soldats occasionnels du château, évidemment pas vincennois.

Ces chiffres pour intéressants qu'ils soient, ne permettent cependant pas de supputer des chiffres globaux pour le siècle. Même en tenant compte des moyennes et des pourcentages, le résultat ne saurait être considéré comme statistiquement valable. Leur véritable intérêt est ailleurs. A partir des milliers de fiches réalisées, il a été possible d'établir un registre mobile, alphabétique et chronologique, illustrant bien l'image des familles (sans oublier d'y assimiler parrains, marraines et témoins). Les 70 familles les plus importantes quantitativement sont terminées pour le XVIIème siècle. Dans celles qui restent, il y a de petites familles intéressantes, de par les rôles joués. Elles ne seront pas négligées.

Quatre grandes familles dominent ces soixante-dix :

1 - Les Chauvin : 444 actes dont 251 de baptêmes.

2 - Les Vitry : 389 actes dont 211 de baptêmes.

3 - Les Vienot : 278 actes dont 153 de baptêmes.

4 - Les Lemaître : 254 actes dont 130 de baptêmes.

Ces quatre familles représentent donc 1365 actes sur les 4253 des soixante-dix, soit 32,35 pour 100 de leur effectif et 18,70 pour 100 des 7298 de l'effectif total. Elles forment en quelque sorte l'épine dorsale de cette population. D'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, elles sont alliées à toutes les autres familles. Toutes sont des familles de vigneron, comme la quasi-totalité des vincennes, mais ce sont ces quatre familles qui fournissent le plus de marguilliers à l'église. En outre, les Chauvin sont spécialisés dans les fonctions administratives, juridiques et judiciaires. Le grand homme de la famille, Spire Chauvin est capitaine de la Basse-Cour et responsable de la Confrérie vincennes du Saint-Sacrement. Les Vitry sont aussi boulangers, mais Jean, à la fin du siècle, est capitaine de la Pissotte. De nombreux Viénot sont donc marguilliers ou procureurs de la fabrique de l'église. Les notables Lemaître sont surtout procureurs, greffiers ou tabellions au bailliage de Vincennes.

Ces quelques exemples donnent une idée des orientations des familles, mais on trouve ailleurs de nombreuses personnalités ayant joué un rôle dans la vie des villages : des chirurgiens comme Noël Leconte, suivi de Nicolas Hure et Jacques Berlinguet de La Neuville ; les maçons de la famille Anglard ; les substituts au bailliage Antoine et Pierre Dumatz ; les procureurs Jean et Pierre Garnier ; Antoine, Etienne et Gilles Vignon, jardiniers du roy à Vincennes ; les trois Basset, de père en fils, gardes des plaisirs du roy dans la Capitainerie ; Jean et Julien Chevillard, fontainiers du Petit Parc ; les Bonaventure Vifargent, père et fils, Claude Poirée et François Poupin, premiers tabellions des villages, etc... Mais n'oublions pas messire Anselme Larsonneur, premier curé, de 1667 à 1700 de Notre-Dame de Vincennes, église paroissiale et royale, docteur en théologie, chapelain de la reine, ex-chanoine du chapitre de la Sainte-Chapelle du château et surtout homme de caractère qui a été le véritable organisateur de la paroisse de Vincennes, prélude à la commune de 1790.

Il y a aussi beaucoup à écrire sur les faits divers, les notables, les artisans, les commerçants, les très nombreux nourriciers (presque une seconde industrie pour ces vignerons), les hôteliers et les auberges comme l'Epée royale à la Basse-Cour ou le Saint-Fiacre à la Pissotte etc...

Notons aussi l'influence dans la vie villageoise de certains éléments extérieurs ; voisinage des habitants, important ou non, du château, soldats morte-payes (permanents), bourgeois de la paroisse Saint-Paul de Paris, personnel de la manufacture de porcelaine au XVIII^e siècle.

Tout cela pour montrer un échantillonnage du résultat final de ces recherches, d'ailleurs complétées par d'autres, qui devra aboutir à une vue, sinon complète, du moins largement évoquée de la vie vincennes pendant ces deux siècles qui ont précédé la formation de Vincennes en tant que commune. Il me sera plaisant de réaliser un ouvrage, pratiquement inédit sur : *Ces Vincennes... qui ont fait Vincennes*, chronique vincennes (ou villageoise) des XVII^e et XVIII^e siècles.

Pierre Langlois.

2 - VITRY-SUR-SEINE

Saint-Germain de Vitry-sur-Seine. Registre 1E4 F.103.

"Le service de maître Saint-Roch, fut commencé à dire et célébrer le premier mercredi du mois de septembre mil six cent quarante et un, suivant l'accord fait d'entre les sieurs curés et confrères de la confrérie dudit Saint-Roch. Savoir est que l'on dira en l'église Saint-Germain de Vitry : premièrement Vespres, les matines, le mercredi ensuivant premiers jours des mois de l'année 1642, et à trois leçons la Procession après la Messe haulte, où se devront trouver les prévost de la dite confrérie, tous les premiers mercredis des dits mois de l'année, pour bailler et fournir d'ornements et porter la Croix, faisant la Procession autour du cymetière ou pardevant ladite église.

"Item, la veille de la feste Saint-Roch dire Vespres, et le lendemain, jour de la feste, dire matines avec les œuvres canonniales, faire la procession comme le jour de la feste Dieu dans le village et puis dire la messe haulte solennellement et secondes vespres et le dit sieur curé fournira de dire messes les premiers jours des mois ; savoir : les premiers mercredis des dits mois, et tous les aultres qui se diront les aultres mercredis de l'année seront dites pour chacun des confrères qui les payeront chacun en rang, les ayant advertis l'un après l'autre, le jour qu'on les donne, et outre pour le service du jour Saint-Roch, et le service pour les trépassés qui se dira le lendemain de la feste du dit Saint-Roch, seront au dit curé trente livres tournois, d'accord fait avec les dits confrères, y comprenant tout le service qui se fait tous les premiers jours et mercredis des mois de l'année comme dit et moiennant la dite somme de treize livres, le dit sieur curé satisfera aux deux hommes d'église qui assisteront et chanteront leur messe au service pour les trépassés comme aussi pour les aultres assistance des dits premiers mois de l'année, et a été accordé que les sieurs prévost payeront sept livres dix sols par quartier au dit sieur curé par l'avis des dits confrères dont les quatre quartiers seront la dite somme de trente livres au bout de l'année".

Saint-Germain de Vitry-sur-Seine. Registre 1E3 F.21 v.

"Ce jourd'hui 10 de janvier 1623 est arrivé le Roy Louis II (sic) à Paris, revenant de la Rochelle et de Montauban et de Montpellier".

Saint-Germain de Vitry-sur-Seine. Registre 1E3 f.30 v.

"Ce jour de fête Saint-Laurent, 10 août 1625, furent bénis les aultelz de Saint-Gervais de Vitry-sur-Seine, tous cinq par Monseigneur l'Archevesque de Bourges et fut à faire la dicte bénédiction d'iceulx aultelz depuis sept heures du matin jusque à midy avec les habits pontificaulx et dit aussy la messe au maître autel et se nomme le dit Archevesque Roland Hébet, docteur en théologie à Paris".

Saint-Germain de Vitry-sur-Seine. Registre 1E3 f.33 v.

"L'an jubilé commençé à Vitry le 24 de May et fini le 9ème jour de juin ensuivant en l'année mil six cent vingt six".

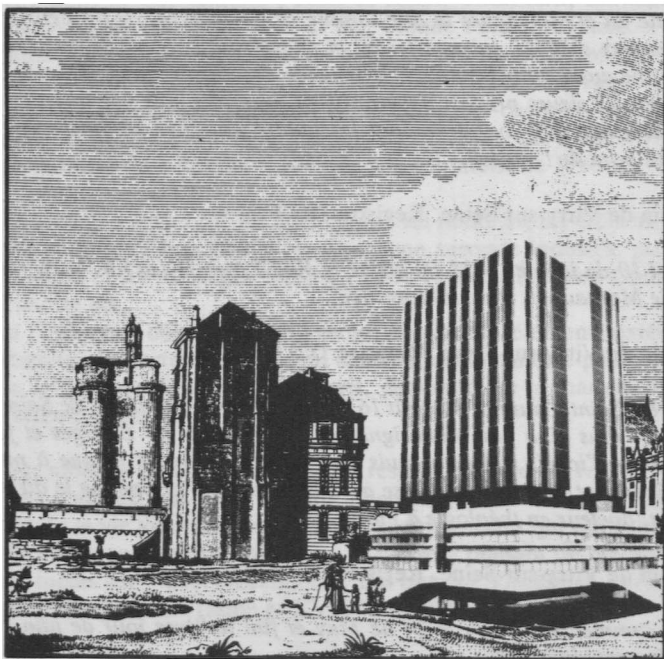
Saint-Germain de Vitry-sur-Seine. Registre 1E4 f.57.

"Le et septime mars (1651) fut faict la bénédiction d'une des moyennes cloches le lundi matin et nommée Marie par la commune voix des habitants dans l'église Saint-Germain de Vitry par Pierre Margeneste prestre vicaire du dit lieu ce par le commandement de vénérable et discrète personne Messire Aubin le Frère, curé du dit lieu qui pour lors estoit absent".

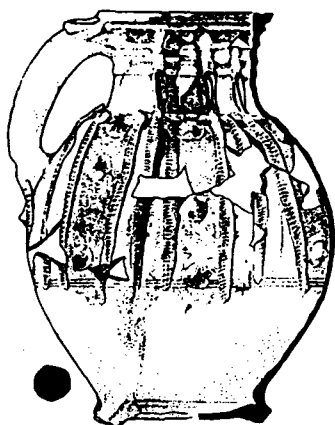
ARCUEIL - Registre DE5 6.4 f138

"Je soussigné prestre et vicaire d'Arcueil confesse avoir reçu de Mr Gervais Vergeon Curé du dit Arcueil, la rétribution de six messes par moi célébrées les jours de dimanches et fêtes dans la chapelle du Château de Cachan ou les habitants s'estoient retirés de la crainte des gens de guerre, à la descharge du sieur curé, savoir est de doulze soulx pour chaque messe. Fait ce quatrième jour d'août 1652".

C.E.G.H.I.F. 94.



A TRAVERS L'HISTOIRE DU VAL-DE-MARNE



8 novembre 1986

CERAMIQUES MEDIEVALES PARISIENNES.

En regard de l'archéologie antique dont l'étude commença dès le XVIII^{ème} siècle, l'archéologie médiévale est une discipline tout à fait moderne. En effet, lorsque vers la fin du XIX^{ème} siècle on parle d'archéologie médiévale et plus souvent d'archéologie chrétienne, il s'agit à peu près exclusivement d'une archéologie monumentale, de l'étude des édifices religieux. Les fouilles archéologiques sont orientées vers la datation des monuments l'examen de leurs fondations, la recherche des structures architecturales antérieures à leur construction que peut recéler leur sous-sol.

Au cours de ces travaux archéologiques, on n'attachait que peu d'importance à ce qui aujourd'hui, nous apparaît essentiel, c'est-à-dire l'étude des niveaux stratigraphiques, à l'examen attentif des quelques objets ou fragments d'objets, à la récolte de tessons de céramiques. Tout au plus, conservait-on les vases à peu près intacts, sans trop s'attacher à leur datation, faute de critères pour l'établir valablement. (Carnavalet).

Pourtant dès 1856, l'abbé Cochet publiait dans le Bulletin Monumental un article tout à fait original *Mémoire sur la coutume de placer des vases dans la sépulture de l'homme et spécialement dans les sépultures chrétiennes depuis le XI^{ème} siècle jusqu'au XVII^{ème} siècle*. Cette étude, qui renfermait bien des erreurs était pourtant un travail de précurseur dont on pouvait attendre qu'il orientât des recherches plus poussées en ce domaine. Hélas, on se contenta de le citer sans tenter de le parachever, et sans transposer à d'autres régions ce qui à l'origine, ne concernait que la Normandie.

Il faudra attendre les années 1966 à 1970 pour qu'un archéologue anglais K.J. Barton, publie deux petites études sur les céramiques de Rouen et de Paris et que sous l'impulsion du doyen de Bouard à l'Université de Caen, soit donné le coup d'envoi d'études systématiques de la céramique médiévale française.

Le hasard ou la chance, probablement les deux à la fois, a voulu qu'en 1965, sur les fouilles du parvis de Notre-Dame, je me trouve confronté à plusieurs lots de céramiques médiévales et de ce fait, tenter de les étudier.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas, ou peu cette céramique, voici un aperçu de cette production.

On pourrait penser à première vue, qu'il suffit, grâce à un contexte archéologique daté, d'identifier les pièces liées à ce contexte pour établir un catalogue des formes de telle ou telle époque.

Hélas non. Et cela pour plusieurs raisons.

La première raison est liée à la longévité tout à fait variable des poteries. En effet, imaginons que, dans une fosse-dépotoir, nous jetions aujourd'hui nos ordures et notamment nos faïences et porcelaines cassées, on trouverait des assiettes achetées par nos parents et nos grands-parents. Il en est de même de nos découvertes archéologiques, avec un avantage, peut-être, par rapport à aujourd'hui à savoir la plus grande fragilité des poteries de terre médiévales, vases à cuire notamment.

La seconde raison de la difficulté de datation est liée à la pérennité des formes sur plusieurs siècles.

Voici un vase à cuire du XII^{ème} siècle.

Voici 3 vases à cuire du même type qui datent du début du XIV^{ème} siècle.

Voici deux pichets du XIII^{ème} siècle.

Voici des pichets du XIV^{ème} siècle.

Comme vous le voyez, les différences de l'aspect général sont peu marquées. Comment procéder alors ?

En étudiant attentivement le vase dans les différents détails de sa morphologie : sa lèvre, sa panse, son fond, son épaisseur. C'est seulement en étudiant ces détails que l'on peut suivre l'évolution des formes et établir une chronologie relative.

Comme on peut le supposer, cela nécessite de dessiner soigneusement chaque vase en en prenant les mesures précises, y compris celles de ses diverses épaisseurs.

Voici ce qui explique les difficultés auxquelles se heurtent les céramologues et qui donne la mesure du temps nécessaire à ce type de publication, qui explique aussi que les ouvrages de synthèse sur la céramique soient encore très rares. En effet, la seule reproduction photographique ne peut donner lieu qu'à des ouvrages de vulgarisation et ne peut en aucun cas ambitionner d'être un outil de travail utilisable si elle n'est pas accompagnée d'un dessin précis et coté (comparaison entre dessin et photo).

Alors que savons-nous aujourd'hui de la céramique médiévale dans notre région, ou plus exactement, quelles sont les périodes pour lesquelles nous les connaissons bien, moins bien, peu ou pas du tout ?

Tout d'abord ce qui diversifie nos connaissances relève, en partie, du hasard des fouilles archéologiques. En effet c'est presque une lapalissade : pour connaître les cérami-

ques d'une époque donnée il faut d'abord en trouver !

Ainsi le musée Carnavalet ne possède-t-il pratiquement pas dans ses collections importantes, de vases médiévaux, de vases du XI^{ème} et du XII^{ème} siècle. Pourtant, ses collections rassemblent l'essentiel des vases à peu près intacts découverts lors des grands travaux du métropolitain.

Autre exemple : dans l'immense récolte de céramiques provenant des fouilles de la cour Napoléon du Louvre, il ne se trouve, malgré la grande étendue du chantier, que très très peu de céramiques antérieures au XIII^{ème} siècle. Souvent même, les vases de cette date proviennent de dépotoirs du XIV^{ème} siècle, et ne sont que des *rescapés* de l'époque précédente.

Enfin le parvis de Notre-Dame, qui fait l'essentiel de mon ouvrage, ne recélait pas de céramiques du XIV^{ème} siècle mais, par contre, une abondance de vases du XII^{ème}, du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle et relativement peu du XIII^{ème} siècle.

C'est probablement les fouilles urbaines menées à Saint-Denis depuis plus de douze ans qui ont fourni et fournissent encore, le matériel le plus diversifié. En effet ces fouilles menées systématiquement dans toutes les zones archéologiques du centre de la ville ancienne ont fourni des pièces qui couvrent tout le haut et le bas Moyen Age. Leur publication, en cours de réalisation, devrait combler une grande partie des lacunes chronologiques qui existent encore aujourd'hui pour l'époque médiévale.

Aujourd'hui nous connaissons assez bien les productions du XIII^{ème} siècle : ses pichets peints ou ses pichets glaçurés, ses vases à cuire oules et coquemars, ses tasses lobées mais nous connaissons moins bien ses formes plus rares, grandes marmites et couvre-feux.

On possède également quelques connaissances sur les divers usages de poteries, récipients à boire, pots à cuire, pots à conserver, jarres à vin ou à eau, et sur cet usage particulier des vases à encens destinés aux cérémonies funéraires et qui accompagneront les morts jusque dans leurs sépultures.

Pour les céramiques qui apparaissent à partir du XIV^{ème} siècle, les abondantes trouvailles des fouilles de la cour Napoléon, au Louvre, montreront, lors de leur publication, la plus grande variété des formes qui existent à partir de cette époque et notamment, l'abondante vaisselle plate, plats poêles de terre, bassins lèche-frites qui demeureraient bien plus rare aux siècles précédents, on y trouve également du matériel d'apothicairerie tout à fait inédit.

Si partant du XIII^{ème} siècle, on remonte plus avant, c'est-à-dire au XII^{ème} siècle, les choses deviennent moins précises, ou plus exactement, plus incomplètes. Les pots à cuire, c'est-à-dire les oules à lèvres en bandeau (ou en gorge en poulie), nous seront bien connus.... taille, décor etc...

Les pichets peints le sont également, mais semblent plus rares et de taille plus petite qu'ils ne le seront par la suite. Les pichets décorés sont beaucoup moins connus. Il en existe un type sans autre décor que la glaçure dont nous possédons plusieurs spécimens. Il existe aussi un type décoré d'appliques en relief dont il n'existe, hélas que des fragments et un spécimen complet, mais d'un décor plus simple, au musée de Saint-Maur-des-Fossés. Mais quelques tessons laissent supposer des vases plus luxueux, probablement plus rares, ornés de décors animaliers...

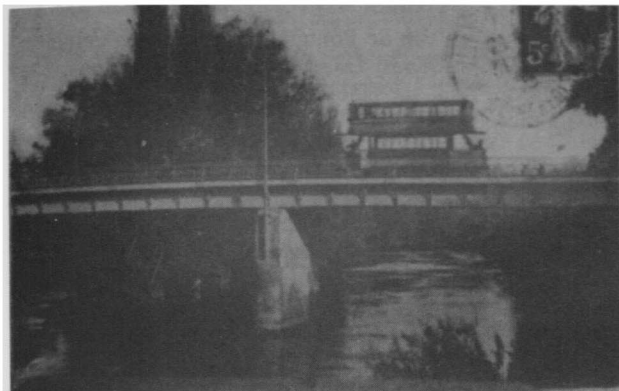
Le musée de Saint-Denis, que tout amateur de céramique médiévale se doit de visiter, présente la plus importante, même la seule collection de céramiques médiévales de Paris et de la région parisienne. On peut y voir des fragments de ces céramiques jaunes et rouges très ornées, qui demeurent un peu énigmatiques. Restent, enfin les vases que j'appelle des cruches, c'est à dire des récipients avec une tubulure, et avec une ou plusieurs anses reliant la lèvre au col. Ces vases qui existent à l'époque carolingienne, perdurent jusqu'au début du XIIème siècle et semblent disparaître totalement dès la deuxième moitié de ce siècle. Enfin pour les Xème et XIème siècles, l'établissement d'une typologie reste à faire à partir des découvertes plus éparses et non encore publiées.

Comme vous pouvez le voir, de grands progrès ont été réalisés depuis vingt ans où les datations à ce moment relevaient de la plus grande fantaisie et montraient des erreurs, parfois de l'ordre de quatre siècles. En effet ces datations se basaient souvent sur le postulat suivant : B. Palissy ayant inventé l'émail, toute céramique glaçurée était postérieure au XVIème siècle !

Grâce aux fouilles méthodiques de ces dernières années, je pense que nous pourrons établir une chronologie relative des céramiques de l'ensemble du Moyen Age du moins pour les vases les plus usuels. Il restera encore, et c'est le problème le plus délicat et le plus ardu, à définir l'époque exacte où chacune des céramiques a été produite. Ce n'est que par des tableaux de recoupement que cette datation sera possible et que l'on pourra diversifier fabrication et usage...

Ainsi pourra-t-on vraiment utiliser la céramique comme fossile directeur permettant de bien dater les niveaux archéologiques. Ainsi pourra-t-on également mieux connaître l'histoire de cet artisanat de la poterie et déterminer l'influence que des productions voisines ou lointaines exerceront les unes sur les autres. Echanges commerciaux, voyages des potiers, relations entre la France, l'Angleterre, les pays scandinaves. Reste encore à approfondir le passage des vases peints gallo-romains aux vases peints carolingiens ; la continuité ou la renaissance des glaçures ; l'importance des céramiques exceptionnelles à décor zoomorphe.

Jacques Nicourt.



6 décembre 1986

VOYAGER EN TRAMWAY DANS LE VAL-DE-MARNE.

ETAT DES TRAMWAYS DESSERVANT L'ACTUEL VAL-DE-MARNE au 1er janvier 1894 : 11 lignes.

a - Desserte complémentaire à un trajet intra-muros : 7 lignes.

-Compagnie générale des Omnibus (C.G.O.).

Tramway TC : Louvre, Bastille, Nation, Porte de Saint-Mandé, Vincennes-Château par l'avenue de Paris.

Tramway TY : Place Voltaire, Bastille, Daumesnil, Charenton.

Tramway TK : Louvre, Bastille, Arsenal et quais, Charenton.

Compagnie générale parisienne de tramways (C.G.P.T.).

Ligne 07 : Bastille, Boulevard Diderot, Gare de Reuilly, Porte Dorée, Charenton.

Ligne 9 : Saint-Michel, Maubert, Italie, Ivry.

Ligne 10 : Châtelet, Maubert, Italie, Choisy-le-Roi.

Ligne 4 : Châtelet, Maubert, Italie, Villejuif.

b - Lignes tracées exclusivement en banlieue (extra-muros) : 4 lignes.

Chemin de fer nogentais (C.F.N.).

Ligne 1 : Porte de Vincennes, Vincennes via rue de Fontenay (actuel 56, n'empiète pas sur TC), Nogent Gare de Vincennes, Gare du pont de Mulhouse, La Maltournée, Neuilly-sur-Marne, Asile de Ville-Evrard.

Ligne 2 : Idem jusqu'au pont de Mulhouse, Bry (mairie).

Compagnie générale des omnibus.

Tramway TS : Charenton (embarcadère et terminus TK/TY), Créteil.

Paris-Arpajon (P.A.).

Porte d'Orléans, Bourg-la-Reine, Longjumeau.

Mode de fonctionnement : chevaux (TC, TK, TS, TY, 4, 7, 9, 10).

vapeur (4 la première année : PA).

Air comprimé (Mékarski) : CFN 1 et 2.

Date de création : 1875 (TC), 1876 (4), 1877 (7), 1878 (TK et 9? 10) ;

1881 (TS), 1887 (1), 1888 (2), 1892 (TY), 1893 (PA).

Etat des tramways desservant l'actuel Val-de-Marne, au 1er janvier 1924 (constitution de la S.T.C.R.P. dans son état définitif).

I - Lignes de pénétration dans Paris intra-muros.

a - Terminus rive droite.

CGO, 6 6 Louvre, République, Nation, Vincennes, Nogent-sur-Marne. 75 + 56 + 313.

CGO, 13 13 Louvre, Bastille, puis Gare de Lyon. 76

CGO, 13 13 a - a - Quais rive droite, Saint-Maurice, Saint-Maur. 24 + 111.

E.P. 13 13 b - b - Quai r.d., Maisons-Alfort, Créteil. N° ligne 8.

CFN, 6 118 République, Nation, Vincennes, Fontenay, Rosny, Gare de Villemomble-Montfermeil. 118.

CGO, 24 24 Bastille, Gare de Reuilly, Daumesnil, Maisons-Alfort. 24. CGPT, 1 81 Bastille, Pte de Saint-Mandé, Maisons-Alfort.

CGPT, 2 82 Châtelet, Notre-Dame, place d'Italie, Vitry PO. 67 + 27.

CGPT, 3 84 Châtelet (Halles), Luxembourg, Place d'Italie, Petit-Ivry. 21 + n° 7.

CGPT, 4 83 Halles, Notre-Dame, Place d'Italie, Pte de Vitry. Amorce 183.

CGPT, 5 85 Châtelet, Place d'Italie, Villejuif cimetière. 185.

b - terminus rive gauche.

EP, 7 103 Gare d'Orsay, quai rive gauche, Austerlitz, Ivry, Créteil, Bonneuil.

EP, 7 bis 104 De même jusqu'à Charenton, puis Alfortville.

EP, 7 ter 105 Idem, puis desserte de Vitry.

II - Lignes extra-muros, ou de rabattement sur le chemin de fer métropolitain.

Ex - CFN 1 113 Pte de Vincennes, Nogent, Le Perreux, Plaisance, La Maltournée, Neuilly-sur-Marne, Asiles, Pte de Gournay.

2 114 Idem, Nogent Pt de Mulheouse, La Maltournée.

4 116 La Maltournée, Neuilly-Plaisance, Rosny gare, actuel 116.

7 119 Pte de Vincennes, Pt de Mulhouse, Tremblay, Champigny, gare de Champigny (à Saint-Maur).

8 120 Pte de Vincennes, Pt de Mulhouse, Bry, Noisy.

9 122 Pte de Vincennes, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Mairie. 124.

Ex - EP 10 108 Pte de Vincennes, Joinville, Champigny (Fourchette-Mairie).

11 109 Pte de Vincennes, idem. St-Maur gare de Champigny.

12 110 a Pte de Vincennes, idem. La Varenne-Chennevières.

b Pte de Vincennes, idem. Bonneuil-Mairie (actuel 117).

ex - CGPT 13 93 Arcueil, Pce d'Italie (alla à Châtelet temporairement).

Ex - PA 88 Pte d'Orléans, route Nle 20, Antony, Longjumeau, Montléry, Arpajon. 188 + 297.

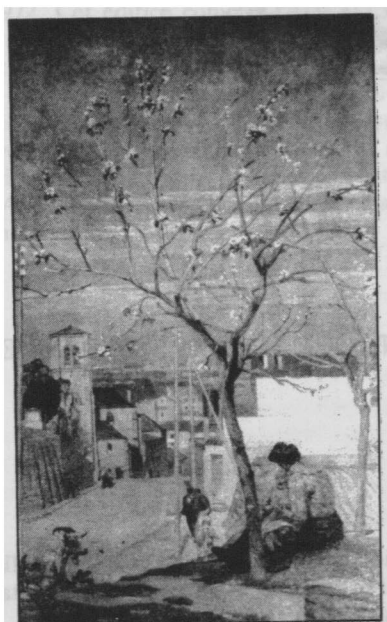
Ligne créée par la S.T.C.R.T. héritant d'une compagnie R.G. (rive gauche) en faillite.

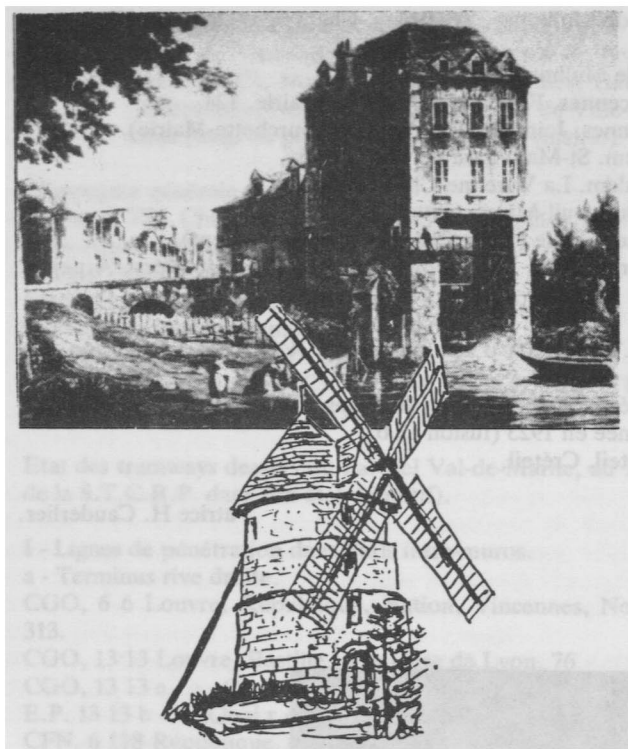
Ex - RG 1/2 125 Porte d'Orléans, Gentilly, Ivry, Maisons-Alfort, Vincennes (Pte).

Ligne créée en 1921, supprimée en 1923 (fusion 13 b).

111 Gare de Saint-Maur Créteil, Créteil.

Patrice H. Cauderlier.





10 janvier 1987

A VENT, A EAU, DES MOULINS EN ILE-DE-FRANCE

Après une rapide évocation des moulins à eau et à vent en Ile-de-France, le conférencier s'est attaché à montrer, à l'aide de diapositives, la restauration de deux moulins particulièrement intéressants du Val-de-Marne.

LE MOULIN DE LA TOUR A IVRY-SUR-SEINE.

L'on ne connaît pas toute l'histoire de cet édifice dont la première mention daterait de 1380. Très mutilé au cours des siècles, (il n'avait plus de toiture vers 1900), le moulin transformé en soute à essence, était caché et méconnaissable au milieu d'immeubles. Menacé lors d'une opération d'aménagement, grâce à divers concours, dont celui de l'Association pour la conservation, la restauration et la protection du moulin, le moulin a d'abord été déplacé. Le 6 mai 1976, les 315 tonnes de la tour sont mises sur rails et effectuent un voyage de 35 mètres. Progressivement, avec les conseils de la Fédération française des Amis des Moulins, il a retrouvé son équipement : une paire de meules de 1,85 m. de diamètre sur 30 cm. d'épaisseur, une toiture en bois exotique, réalisée par l'un des trois spécialistes français, des ailes d'une envergure de 22,40 m. Depuis le 10 octobre 1981, les ailes du moulin tournent. Visite possible. Renseignements auprès de la mairie d'Ivry-sur-Seine.

LE MOULIN DE LA CHAUSSEE A SAINT-MAURICE.

Actuellement, M. Verdier dirige le chantier de restauration du dernier moulin à eau de Paris, sis 28 avenue du maréchal Leclerc à Saint-Maurice, pour y installer l'écomusée de la meunerie et un centre d'étude et de recherches sur les moulins à eau et à vent français.

Le moulin de la Chaussée entre dans l'histoire semble-t-il en 998. Plus tard, il est mentionné dans un aveu de 1394. Moulin banal, il a été le témoin de toute la vie locale. Il a cessé son activité en 1972. Cet édifice comporte des parties très anciennes : pont d'accès primitif visible sur une gravure d'Israël Silvestre, soubassements en pierres calcaires avec contrefort à redents, poutraison et pans de bois des premier et deuxième étages. Depuis 1975, en sollicitant des concours divers, et en menant aussi une opération de réinsertion de marginaux, M. Verdier poursuit avec dynamisme cette tâche importante de sauvetage de l'un des plus intéressants moulins d'Ile-de-France. Une plaquette sur l'histoire du moulin et sa restauration est disponible auprès de la Fédération française des Amis des Moulins (Moulin de la Chaussée, 28 avenue du maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice).

Julien Verdier.



7 février 1987

LES GUINGUETTES DES BARRIERES (1830-1870).

Sous l'impulsion des bouleversements révolutionnaires, la danse sociale parisienne, informelle sous l'Ancien Régime, s'organise rapidement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Elle définit et articule son territoire, édicte des usages, se plie à une fiscalité et à une réglementation qui n'entravent pas son essor, tant est vigoureux l'élan manifesté par la population.

La révolution de Juillet 1830 accroît de façon décisive l'audience des bals publics et des guinguettes qui se multiplient. L'atmosphère des réunions est au diapason d'une population nerveuse, exaspérée par les épidémies et les insurrections et qui cherche une compensation d'égale intensité : volontiers frondeurs et libertaires, les parisiens inventent des danses improvisées et licencieuses qui, bientôt prohibées, n'en acquièrent que plus d'attrait.

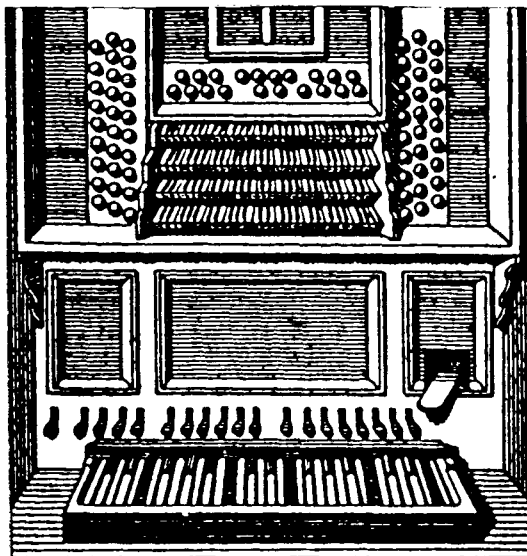
Vers 1840, la passion pour la danse et l'engouement pour les bals publics sont les sentiments les plus partagés par la population de la capitale. Cette unanimité est complaisamment célébrée. Mais il ne faut s'y tromper : le quadrille n'abolit pas les clivages, chaque bal conserve sa clientèle d'habitues et on montre du doigt les réunions où la société est mal composée, c'est-à-dire mêlée.

Gênés par la communauté de goût qu'ils partagent avec le peuple, les élégants s'en démarquent en adoptant des danses nouvelles et en élisant des bals d'un luxe interdit aux petites bourses.

Replacés sous l'empire de la mode et de la distinction, les bals publics vivent très mal la révolution de 1848. Elle amorce un déclin matériel qui ne cesse de s'accuser sous le Second Empire et dont les effets sont encore aggravés par de violentes campagnes d'opinion. Progressivement l'assimilation du bal à un lieu de débauche s'impose aux tenants de l'ordre moral : il est vu désormais comme l'antichambre du bordel et le pittoresque dont le paraient les romantiques vire au sordide pour les tenants du naturalisme.

A la veille de la Commune, le bal public parisien, déprécié, appauvri, quitte définitivement la vitrine de la Ville-lumière. La guinguette, toutefois rouvrira ses volets, mais en banlieue.

F. Gasnault.



4 avril 1987

LES ORGUES DANS LES EDIFICES PUBLICS DU VAL-DE- MARNE (1).

IMPORTANCE NUMERIQUE.

La Délégation régionale à la musique a recensé un peu plus d'une cinquantaine d'orgues dans le département, soit un peu plus d'un orgue par commune, c'est-à-dire un orgue pour vingt-six mille habitants en moyenne. La répartition géographique est assez inégale ; dix-sept communes sans orgue et six instruments à Saint-Maur qui possède un conservatoire national de région.

IMPORTANCE QUALITATIVE.

La plupart des orgues du Val-de-Marne n'ont pas un très grand intérêt historique ou artistique. Cependant l'un d'eux, Saint-Rémi de Maisons-Alfort, est classé, ainsi que la partie instrumentale d'un second, Notre-Dame d'Alfortville. Le buffet de l'orgue de Villejuif, Saint-Cyr-Sainte-Julitte, est inscrit à l'Inventaire supplémentaire. Enfin l'orgue de l'hôpital Charles Foix d'Ivry, est en instance de classement.

Le plus ancien de ces instruments est celui de Saint-Rémi de Maisons-Alfort, de la fin du XVIIIème siècle, modifié au début du XIXème et dont l'existence ne fut vraiment connue que dans les années 1960. La banlieue parisienne est si pauvre en orgues du XVIIIème que la découverte de cet orgue fut importante.

Orgues présentant, en tout ou en partie, une valeur historique.

Alfortville, Notre-Dame : excellent Cavaillé-Coll de 1890, authentique et bien conservé. La *partie instrumentale* est classée monument historique.

Ivry, hôpital Charles Foix : Joseph Merklin (vers 1865), dix-sept jeux, trois claviers et pédale. Disposition très originale. En instance de classement.

Maisons-Alfort, Notre-Dame du Sacré-Coeur de Charentonneau : très beau Cavaillé-Coll de 1889, intact et en bon état, dans un somptueux buffet. Cet orgue mériterait d'être classé.

Maisons-Alfort, Saint-Rémi : construit en 1779, c'est le seul orgue ancien d'époque classique du département et l'un des rares de la banlieue parisienne. Modifié au début du XIX^{ème} siècle, il a subi une très importante restauration en 1976.

Nogent-sur-Marne, pavillon Baltard, orgue du Gaumont-Palace. Orly-Ville, Saint-Germain : petit orgue post-classique (Dallery 1807) remonté par Cavaillé-Coll en 1848. Contient quelques jeux de très belle facture.

Saint-Maurice, église Saint-André : petit orgue de six jeux de John Abbey, dans un buffet acajou style empire.

Saint-Maurice, les Saints-Anges gardiens : Cavaillé-Coll, vers 1850-1860, dans un assez beau buffet néo-gothique. Serait à classer éventuellement, après examen détaillé de la tuyauterie.

Villejuif, Saint-Cyr et Sainte-Julitte : orgue construit, semble-t-il, par le facteur belge Hippolyte Loret entre 1856 et 1866 et restauré par Gabriel Cavaillé-Coll en 1893. Le buffet est inscrit à l'Inventaire supplémentaire.

Vincennes, Notre-Dame : Stoltz, 1855, pratiquement intact.

EPOQUES DE CONSTRUCTION.

Un seul orgue est antérieur au XIX^{ème} siècle : Saint-Rémi de Maisons-Alfort, dont l'essentiel de la tuyauterie et une partie du buffet datent très probablement du XVIII^{ème} siècle (1779). Très peu d'instruments (environ six) nous restent de la première période romantique, des années 1800 à 1860. Ces orgues de Dallery, Abbey, Cavaillé-Coll, Loret, Merklin, Stoltz, sont reconnaissables à l'étendue, souvent réduite, du récit et de la pédale, notamment. Ces instruments, devenus rares, sont à préserver absolument.

Plus de 40 pour 100 des orgues du département ont été construits à l'époque dite *symphonique* de 1860 à 1920 environ, par Cavaillé-Coll, puis Mutin (successeur), Abbey, Stoltz, Merklin, Baldner. Une quinzaine d'entre eux n'ont pas subi de transformation, ce qui est assez remarquable. Les autres ont été plus ou moins radicalement transformés au XX^{ème} siècle dans le goût *néo-classique*.

Environ 30 pour 100 des instruments ont vu le jour entre 1920 et 1960, soit à une période de transition (du post-symphonique au néo-classique), où la facture est en relative décadence, avec une grande hétérogénéité de conceptions et de niveaux de qualité et des signatures aussi diverses que Convers, Costa et Duval, Duval et Panier, Gloton-Debierre, Victor Gonzalez, Gutschenritter, Frédéric Haerper, Helbig, Jacques-Né. Tuyauteries en zinc, tractions pneumatiques tubulaires et électropneumatiques sont les caractéristiques courantes des orgues de cette époque. Il faut citer également l'orgue très particulier du Gaumont-Palace transféré au pavillon Baltard à Nogent.

Quant à la facture *moderne* (après 1960), elle est étonnamment absente du Val-de-Marne (cinq instruments recensés). C'est peu et ce fait témoigne de la faible activité des facteurs d'orgues actuels dans le département. Un autre indice de cette situation est le peu de transformations subies par les anciennes orgues : c'est une contre-partie positive au moins sur le plan historique.

ETAT DES INSTRUMENTS.

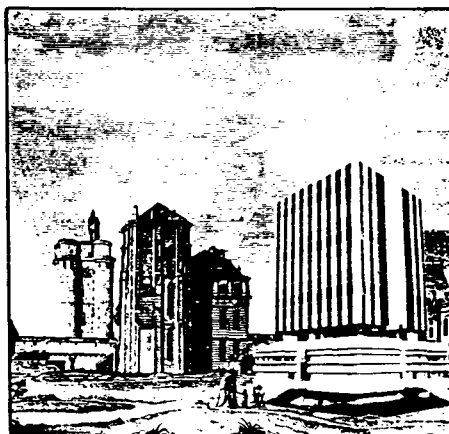
Ces orgues sont en général de dimensions modestes, avec une moyenne de douze jeux réels sur deux claviers et pédale. Un seul (celui du conservatoire de Saint-Maur) a plus de trente jeux. Plus de la moitié des orgues sont dans un état satisfaisant. Mais un instrument sur cinq environ est en mauvais état, soit par vice de construction, soit par manque d'entretien, faute de ressources financières, ou simplement parce que personne ne s'y intéresse.

UTILISATION DES ORGUES.

Etant d'abord un instrument d'église, l'orgue sert principalement à l'accompagnement des offices. Son second rôle est celui d'instrument de concert. De plus il existe des classes d'orgue à Fresnes, Ivry, Saint-Maur, Sucy-en-Brie, Vincennes et Vitry.

Pierre Dumoulin.

(1) La conférence de Pierre Dumoulin étant très riche, le résumé part de l'Inventaire des orgues du département du Val-de-Marne, 1984, étude très complète consultable aux Archives départementales sous la cote BR 1487.



BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE.

VAL-DE-MARNE.

- Aghulon (M.) (et autres). - Les maires en France du Consulat à nos jours - 1986. Concerne l'ancien canton de Villejuif.
- (Catalogue d'exposition). - Le triomphe des mairies - grands décors républicains à Paris, musée du Petit-Palais, 1986-1987.
- Mairies étudiées : Arcueil, Fresnes, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Vincennes.
- Jacquemin (Jean-Marie). - La ligne de Sceaux au fil du temps. 1986.
- Nicourt (Jacques). - Céramiques médiévales parisiennes. 1986.
- Riousset (Michel). - Les environs de la Marne et leurs peintres 1986.
- Archives départementales. - Répertoire numérique de la sous-série 9 J : archives paroissiales déposées. 1986.

C O M M U N E S.

- ALFORTVILLE.

Comby (Louis). - Au confluent des libertés, Alfortville, 1860-1939. 1986.

- ARCUEIL.

Leloup (Laurence). - L'ancienne mairie d'Arcueil - un fond inédit de plans et dessins d'architecture, dans les mémoires de Paris et Ile-de-France, t.37. 1986.

- BOISSY-SAINT-LEGER.

Guillemard (Roger). - Documents pour l'histoire de Boissy-Saint-Léger. 1986.

- BRY-SUR-MARNE.

Roblin (Jean). - Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bry-sur-Marne. 1986.

- CHARENTON-LE-PONT.

Weill (Alain). - Nectar comme Nicolas. 1986.

- CHOISY-LE-ROI.

(Catalogue d'exposition). - 150ème anniversaire de la mort de Rouget de Lisle, bibliothèque municipale. Octobre 1986.

- FRESNES.

(Catalogue d'exposition). - **Blanchisseuses, laveuses, repasseuses, la femme, le linge et l'eau.** Ecomusée. 1986.

(Catalogue d'exposition). - **Mémoires de 36.** Ecomusée. 1986.

- IVRY-SUR-SEINE.

Archives municipales. **Volontaires en Espagne républicaine. Notices biographiques.** 1986.

B I B L I O G R A P H I E

Arc'écho - Bulletin de la commission - patrimoine d'Arcueil n° 6 janvier 1987.

- Quartier du centre pp. 2-3.

- Dubourg (Henri).-Mourir au Moyen Age pp. 5.7.

- L'exposition (du centenaire de l'hôtel de ville) pp.10-11.

Arc'écho - Bulletin de la commission - patrimoine d'Arcueil n° 7 avril 1987.

- Sade et Arcueil p. 9.

A.D. 94 C 945.

LE PETIT MASSUEUX, n° 13, mars 1986.

Dandois (Robert). - Les armoiries de Créteil pp. 3-5.

Conroux (Pierre). - Pigeonniers et colombiers de nos provinces, pp.6-7.

Boureau (Suzanne). - Une découverte en temps de vacances (colombier du château de Villesavin) pp. 8-9.

Jurgens (Madeleine). - Madame Blanche, notre Reine, pp. 10-15.

Jurgens (Madeleine). - L'âne de carnaval, pp. 16-19.

LE PETIT MASSUEUX, n° 14, juin 1986.

Conroux (Pierre). - Colombiers de nos provinces : la haute Normandie, pp. 2-5.

Jurgens (Madeleine). - Un miracle de Saint-Louis, pp. 9-12.

Renault (Henri). - Les maîtres jardiniers, préoliers, maraîchers, pp.14-18.

LE PETIT MASSUEUX, n° 15, septembre 1986.

Conroux (Pierre). - La journée du 24 juin 1986 au colombier de Créteil (pose de la grande échelle), pp. 2-4.

Jurgens (Madeleine). - Eglise Saint-Christophe : la dalle gravée du chœur, pp. 6-7.

Renault (Henri). - Les maîtres jardiniers, préoliers, maraîchers, pp.8-11.

Jurgens (Madeleine). - Ave. domini majores. pp. 12-16.

LE PETIT MASSUEUX, n° 16, décembre 1986.

Jurgens (Madeleine). - 1278 : Le périlleux voyage de Jean de Cerse, pp. 4-5.

Jurgens (Madeleine). - La municipalité christolienne pendant la Révolution, pp. 6-16.

LE PETIT MASSUEUX, n° 17, mars 1987.

Colombiers du Val-de-Marne.

Jurgens (Madeleine). - Les gêlines du prévôt, pp. 6-8.

Renault (Henri). - Le chemin de Choisy, pp. 9-13.

Jurgens (Madeleine). - Plumes et plumetis : signatures chiffrées, pp.14-19.

LES CAHIERS DU PETIT MASSUEUX.

N° 4 - Christophe Brosseau, un correspondant de Leibniz à Créteil, 39 p.

N° 5 - Auberges et guinguettes de Créteil, 41 p.

A.D. 94 P 739.

BULLETIN DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE RUNGIS N° 1, 1986.

Delepaut (Patrick). - Le guerrier gaulois de Rungis, pp. 5-9.

Cardenot (J.). - Rungis au début du XXème s. pp. 13-22.

A.D. 94. P 847.

BULLETIN DU C.E.S.A.F. de VILLENEUVE-LE-ROI, n° 2, 1986.

Roche (Marc). - Une famille de maçons : les Bracony.

Mazeras (Robert). - Petite histoire du football à Villeneuve-le-Roi.

A.D. P.41

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE VITRY, n° 3, 1987.

Jetons et monnaies de nécessité.

Crime au château de Vitry 1868.

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE VITRY, n° 4, Mars 1987.

Cinquembre (Olivier). - Le patrimoine industriel du Val-de-Marne.

Carville (André). - L'affaire Petit de Petitval.

A.D. 94 P 31.

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

(Catalogue d'exposition). - L'abbaye après l'abbaye. Vieux-Saint-Maur. 1986.

Bled (Edouard). - J'avais un an en 1900. 1987.

Petit (Joseph). - Quais de la Marne, boucle de Saint-Maur-des-Fossés. Souvenirs et actualités. 1987.

- SAINT-MAURICE

Harmant (Pierre) et Rayroles (André). - Découverte d'un sarcophage à Saint-Maurice, bulletin de la S.E.H.D.A.C.S. n° 6, 1986. pp. 75-88.

- SUCY-EN-BRIE

Société d'histoire et d'archéologie de Sucy - Itinéraire pour une découverte du passé de Sucy-en-Brie. 1986.

- VILLEJUIF

Agulhon (L.), Girard (L.), etc... - Les maires en France du Consulat à nos jours. 1986 (pp. 227-234 : le pouvoir local en banlieue, l'ancien canton de Villejuif 1800-1960).

- VINCENNES

Billot (Claudine). - La Sainte-Chapelle de Vincennes dans l'information historique 1986, n° 2, pp. 49-58.

Vincennes rétro. Recueil de cartes postales de l'Association cartophile de l'Est parisien.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES NON PUBLIES. (1)

Berger (François). - 1850-1986 : le Val-de-Marne, zone sensible et terrain d'expérimentation de l'assainissement de la banlieue parisienne, Institut d'Urbanisme de Paris. 1986.

Burger (Anny). - La politique municipale de Villejuif (1925-1939), mémoire de maîtrise, Paris I. 1985.

Hubert (Corinne). - *Demain on part en colo*. Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la IIIème République. Mémoire de maîtrise. Paris VIII. 1986.

Van Waerbeke (Jacques). - Images d'espaces de la banlieue dans les œuvres de Robert Doisneau et Jean Teulé. Mémoire de D.E.A. Institut d'Urbanisme de Paris. 1985.

Les 97. - Bilan de deux années de recherche collective sur l'histoire du Val-de-Marne présenté par Alain Croix au nom des 97 auteurs, 1986. Le dossier comprend les 97 travaux.

Claire Berche.

(1) Les archives départementales reproduisent systématiquement tous les travaux inédits sur le Val-de-Marne. La liste mise à jour au 1. 6.1987 y est disponible.

MANIFESTATIONS HISTORIQUES DANS LE VAL-DE-MARNE.

- Le dimanche 11 octobre 1987 aux Archives départementales du Val-de-Marne, 10 rue des Archives 94000 Créteil, sera présenté à partir de 15 heures l'ouvrage *Histoire du Val-de-Marne*, publié sous la direction d'Alain Croix, professeur à l'Université de Paris XII - Val-de-Marne, et auquel ont collaboré plusieurs membres de nos sociétés historiques. C'est la première synthèse sur l'histoire de notre département qui ait été écrite. Elle sera du plus grand intérêt pour tous les membres de nos sociétés qui y trouveront les points de repère indispensables pour situer l'histoire de leur commune dans un ensemble plus vaste. Les auteurs du volume seront présents à Créteil et se feront un plaisir de dédicacer l'ouvrage. Il serait souhaitable que la plus grande publicité soit faite autour de cette manifestation à laquelle les sociétés adhérant à CLIO 94 sont très vivement conviées.
- Le 3 octobre 1987 à 14 heures 30 reprennent les cours de paléographie organisés par CLIO 94 et les Archives départementales du Val-de-Marne. Deux niveaux sont ouverts, débutants et lecteurs confirmés. S'inscrire auprès de la direction des Archives départementales du Val-de-Marne, tél : 48 99 52 21.
- Deux sorties seront organisées par CLIO 94 au cours du dernier trimestre 1987 :
Le samedi 28 novembre à 14 h. 30, visite du moulin d'Ivry.
En décembre (la date sera précisée ultérieurement), Carré des eaux de Rungis et aqueduc d'Arcueil.
- Il est rappelé que la sortie annuelle organisée par les Vieilles Maisons Françaises aura lieu le samedi 14 novembre. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme de Castet déléguée des Vieilles Maisons Françaises pour le Val-de-Marne.
- Commémoration du bicentenaire de la Révolution française.
Deux réunions préparatoires ont eu lieu à ce sujet, la seconde le jeudi 18 juin 1987 où douze sociétés adhérant à CLIO 94 étaient représentées. L'objectif est de préparer pour 1989 un ouvrage collectif, résultant des recherches effectuées par les membres de nos sociétés. Deux thèmes de recherches ont été retenus :
1. Le *personnel révolutionnaire* dans nos communes ; on s'intéressera particulièrement au problème de la continuité ou de la discontinuité des notables entre 1788 et 1799, en s'efforçant de réunir de courtes biographies politiques sur les *élites* villageoises.
2. Les séquestres et biens nationaux : quels biens ont été vendus ? Qui s'est porté acquéreur ? A quel prix ? Les biens ainsi acquis ont-ils subi des transformations ? Telles sont les questions auxquelles on cherchera à répondre.
Un appel est lancé à toutes les sociétés d'histoire et d'archéologie du département pour qu'elles apportent leur concours à ce travail collectif. Un plan de travail et un guide inventaire des sources seront fournis au cours du dernier trimestre 1987. En dehors de l'ouvrage collectif présentant le résultat des recherches, une table ronde sera organisée au début de l'année 1989 pour commémorer l'événement dans le cadre de notre département.

- A TRAVERS L'HISTOIRE DU VAL-DE-MARNE.

Programme du cycle de conférences 1987-1988.

Chaque conférence a lieu le samedi à 17 heures aux Archives départementales du Val-de-Marne, 10 rue des Archives 94000 Créteil. L'entrée est gratuite.

7 novembre 1987 : P. Gillon. Saint-Maur. Des origines aux Bagaudes.

5 décembre 1987 : P. Delepaut. L'aqueduc d'Arcueil.

9 janvier 1988 : J. Van Waerbeke. Le Val-de-Marne chez les artistes.

30 janvier 1988 : F. Balard. Vivre au village au XVIIIème siècle.

5 mars 1988 : Ph. Ruer. La société charentonnaise aux XVIIIème et XIXème siècles.

16 Avril 1988 : A. Fourcault. Le premier centenaire de la Révolution française.

LISTE DES SOCIETES ADHERENTES

Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Eric Satie	VP	M. Henri Dubourg 18 rue Pierre Curie 94110 Arcueil
Champigny-sur-Marne	Association des amis du château de Cœuilly	P	M. Philippe Vichy 39 rue du Château 94500 Champigny-sur-Marne 48 80 64 04
Charenton-Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'archéologie de Charenton-Saint-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16 rue V. Hugo 94220 Charenton 48 93 10 90
Chevilly-Larue	les Amis du Vieux Chevilly	P	Mme Leblanc 46 rue H. Crette 94550 Chevilly-Larue 46 86 39 63
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27 av. de la République 94000 Créteil 42 07 20 05
Ivry-sur-Seine	Association des amis du Moulin de la Tour d'Ivry	VP	M. G. Sélaries 6 rue Baudin 94200 Ivry/Seine 46 70 20 66

L'Haÿ -les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ -les-Roses	P	M. Delorme 2 Allée Nungesser et Coli 94550 Chevilly-Larue 46 64 90 70
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille ans d'histoire	S	Mme S. Pairetti 88 av. de la Liberté 94700 Maisons-Alfort 43 75 97 00 p.259
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres- les-Roses	P	Mme Le Scaff 1 rue des Chartreux 91800 Boussy-St-Antoine 69 00 74 38
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	M. Ch. Brossard 16 rue P. Bezançon 94400 Marolles-en-Brie 45 99 39 03
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent- sur-Marne et du canton	P	M. J. Cabotte 6 rue du gal Faidherbe 94130 Nogent/Marne 48 73 40 14
Ormesson/Marne	Société historique et archéologique d'Ormes- son-sur-Marne	VP	M. Philippe Hessig 84 Grande-Rue Noiseau 94370 Sucy-en-Brie 45 90 18 45
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis	P	M. P. Delepaut 33 bd. J. Jaurès 94260 Fresnes 46 68 53 37
Saint-Mandé	Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint- Mandé	P	M. J.J. Marchand 5 rue Cart 94160 Saint-Mandé 42 03 99 04 (bur.)
Saint-Maur-des- Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38 av. Galilée 94100 Saint-Maur 42 83 50 16

Sucy-en-Brie	Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie	P	M. Michel Balard 4 rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 45 90 15 37
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Christian Chaudré 25 av. A. Briand 94420 Villeneuve-le-Roi 45 97 46 53
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-Saint-Georges	P	M. Oblin 84 av. de Valenton 94190 Villeneuve-Saint-Georges 43 89 06 61
Villiers/Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. D. Poisson 11 rue A. Quirin 94350 Villiers/Marne 43 04 21 91
Vincennes	Association cartophile de l'Est parisien	P	M. Claude Troquet 16 allée H. Dunant. 94300 Vincennes 48 08 36 91
Vitry/Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	Mme Wind 10 av. Robespierre 94400 Vitry/Seine 46 81 89 36
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons Françaises	D	Mme N. de Castet 2 rue de la Fontaine Santeny, 94440 Villecresnes 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Maurice Clément 29 rue du Vert-Galant 94370 Sucy-en-Brie 45 90 01 84
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et héraldiques du Val-de-Marne (CEGHIF 94)	P	M. Le Touzé 9 av. des Rochers 94170 Le Perreux 43 24 18 93

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice-présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Maurice Clément, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Patrick Delepault, Société historique et archéologique de Rungis.
Secrétaire-adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
trésorier	M. Christian Chaudré, CESAF (Villeneuve-le-Roi)
Trésorier-adjoint	M. Daniel Poisson, Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises.

